



Pour un placement sûr
Pour revaloriser ses économies

Coop-Vie depuis 1917

Assurances de la Coop
Coop-Protection juridique

Albert Vuissoz

Av. de la Gare 36, Sion
Tél. 027/23 50 20

Le n° 60 ct.

**Remous autour
de la STEP
de Bex**

Voir page 14

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

A propos du problème d'Ecône

Le Vatican laisse faire « les Eglises locales »

CITÉ DU VATICAN (ATS/AFP). - Radio-Vatican mettait en évidence, hier, que « l'unité de l'Eglise et de la fidélité au pape ont été les thèmes évoqués par de nombreux évêques français dimanche à propos de Mgr Lefèbvre ».

Radio-Vatican cite les déclarations de cardinaux Marty et Renard et l'homélie de l'évêque de Strasbourg, Mgr Elchinger.

Les sources officielles du Saint-Siège continuent, pour l'instant, à

garder le silence sur les déclarations de l'évêque traditionaliste français et sur l'activité de ses partisans.

« C'est un silence éloquent que Mgr Lefèbvre devait écouter », fait-on remarquer dans les milieux ecclésiastiques romains. On souligne aussi qu'en ce moment, le Vatican, après avoir frappé le fondateur d'Ecône de sa peine la plus grave, préfère laisser intervenir les églises locales.

Soupçonné d'espionnage en faveur de l'URSS, un ancien officier instructeur arrêté

BERNE. - Sur ordre du procureur général de la Confédération, l'ancien officier instructeur et chef du service des troupes de protection aérienne, le brigadier Jean-Louis Jeanmaire, a été arrêté, a indiqué hier matin un communiqué du Département fédéral de justice et police.

Le brigadier Jeanmaire, qui s'est retiré à la fin de l'année passée, est inculpé d'avoir livré des informations et documents militaires à des membres de l'ambassade de l'URSS à Berne. Dans l'intérêt de l'enquête de police judiciaire en cours, nulle autre

information ne peut être donnée pour le moment, conclut le communiqué.

Il n'a pas été révélé à quel moment l'ancien chef du service des troupes de protection aérienne a été arrêté ni par quel tribunal il devra être jugé. Silence également sur l'éventualité d'une expulsion de diplomates soviétiques. Le département, interrogé par l'ATS, se borne à rappeler que le code pénal militaire concerne en particulier les fonctionnaires de l'administration militaire de la Confédération et des cantons pour les actes intéressant la défense nationale. En outre, les commandants de corps d'armée et leur chef d'état-major, les divisionnaires commandants d'unités d'armée et chefs d'arme sont soumis au jugement d'un tribunal extraordinaire. Or, le brigadier Jeanmaire était chef d'arme.

Neuchâtelois, né en 1910, capitaine en 1939 puis colonel commandant le régiment d'infanterie 46 en 1957, c'est en 1969 que le brigadier Jeanmaire devenait chef du service des troupes de protection aérienne, poste qu'il quittait le 31 décembre dernier. Au



cas où le brigadier Jeanmaire serait reconnu coupable, il risquerait une peine de réclusion.

Voir également page 15

DE VIOLET ET DE GRÂCE

Une voile violette tout enflée d'énergie, de liberté et d'évasion ; nuances de mauve sur les jeux du bleu de la mer... C'est sans doute l'image la plus reposante, apaisante des vacances. Pas un bruit qui ne trouble cette course à la griserie, seuls le vent et le cri déchirant de quelque mouette troublent l'air serein. Entre ciel et eau, la terre n'existe que par le jeu du souvenir... lointain.

Photo NF



Ce KGB dont on parle si peu

Avec beaucoup plus de patience et de machiavélisme que tous les autres services d'espionnage, le KGB parvient à séduire et à attirer dans ses filets des hommes et des femmes occupant des hautes fonctions dans l'administration, l'armée, la diplomatie, l'industrie lourde, etc.

Tous les pays sont farcis d'espions à la solde du Kremlin qui opèrent en circuit fermé. D'une étanchéité absolue ou presque, autrement plus imperméable que la CIA, le KGB n'utilise que des hommes « drillés » à fond, soumis sans faille à l'idéologie soviétique. Toutes les officines de l'URSS à l'étranger comptent des délégués du KGB ou de son annexe le GRU, chargés de missions spéciales. Les effectifs sont considérables. Si l'URSS consacre le 40 %, parfois le 50 % (1969) de son produit national brut pour les armements, de très fortes sommes sont mises à la disposition du KGB. C'est, au monde, le service d'espionnage le mieux à l'aise pour séduire et corrompre, en y mettant le gros prix, des personnes aptes à lui fournir les renseignements qu'il recherche, scientifiques, industriels, militaires surtout. Aussi pour sou-

tenir la subvention dans les pays évolués ou chez les nations dites en voie de développement. Les preuves ne manquent pas, mais les mass media ne s'intéressent qu'aux activités de la CIA : autre forme d'intoxication et de démolition téléguidée par le KGB.

Qu'un officier supérieur de l'armée suisse se laisse aller jusqu'à devenir un espion à la solde de Moscou, le fait est rare. C'est décevant et attristant, bien plus, l'acte en soi est criminel et tombe sous le coup de l'article 274 du CPS, qui prévoit la réclusion dans les cas graves.

On ne sait pas encore la nature exacte des faits reprochés à l'ancien colonel-brigadier Jean-Louis Jeanmaire. Son arrestation laisse aussi entrevoir que des mesures seront prises envers quelques membres de l'ambassade soviétique impliqués dans cette affaire, indiscutablement liés au KGB. L'expulsion de ces individus s'impose donc pour activité illégale, s'ils n'ont pas déjà quitté le pays.

Il reste à rendre hommage à nos services de sécurité dont on ne parle jamais, ce qui ne les empêche pas d'être vigilants et efficaces.

f.-g. g.

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

La monnaie et les échanges internationaux

Nous nous sommes quittés, la semaine dernière, sur une découverte capitale dans le domaine de la monnaie. Je vous disais en effet « qu'il n'y a échange de monnaies différentes que parce qu'il y a échange de biens ou de services entre des pays utilisant des monnaies différentes ».

Je m'étais servi pour illustrer concrètement cette constatation de l'exemple du tourisme. Mais si cette activité est effectivement à l'origine d'importants mouvements monétaires entre la Suisse et l'étranger, elle n'est de loin pas la seule, ni même la plus considérable. Il suffit, pour nous en convaincre, d'évoquer, en matière d'exportations, les ventes à l'étranger provenant de notre horlogerie, de

notre chimie ou de nos industries mécaniques.

Pourquoi ces échanges ?

Les raisons sont multiples.

Les unes tiennent à la simple nécessité. C'est le cas notamment des circulations de matières premières. La récente crise du pétrole nous a appris affectivement ce que nous savions intellectuellement : que si des traces de la précieuse source d'énergie se trouvent un peu partout dans le monde, sans oublier le fond des mers, les gisements abondants et exploitables à des conditions économiquement rentables sont curieusement concentrés dans les régions du Proche-Orient et

Suite page 2

L'assurance-chômage au pas de course! La monnaie et les échanges internationaux

Le nouvel article constitutionnel sur l'assurance-chômage ayant été accepté par le peuple et les cantons le 13 juin, l'administration fédérale met tout en œuvre pour que la législation d'application soit élaborée en un temps exceptionnellement bref.

L'OFIAMT a établi un premier programme époustoufflant: pour aller vite, l'administration renonce à consulter les cantons et les organisations économiques; le projet de loi est soumis aux commissions parlementaires à fin août, il est débattu simultanément au Conseil des Etats et au Conseil national, son adoption étant attendue pour fin septembre. Théoriquement, compte tenu du délai référendaire, le nouveau régime serait prêt à entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1977; au cours du dernier trimestre, l'administration ferait diligence pour mettre au point des ordonnances d'application; en même temps, les caisses AVS-AI organiseraient l'appareil de perception des nouvelles cotisations de

l'assurance-chômage.

Ce plan se révélant tout de même trop précipité, l'OFIAMT annonça le 6 août que l'entrée en vigueur était reportée au 1^{er} avril 1977.

Malgré cette prolongation de trois mois, le temps paraît court si l'on songe à la multitude des problèmes qui reste à résoudre.

La question fondamentale, qui ne saurait être soustraite au débat public, est celle-ci: qui fera fonctionner le nouveau système d'assurance-chômage? Pour l'instant, les augures sont très discrets.

La réponse est fragmentaire: l'encasement des cotisations (on parle de 0,8% des salaires, moitié à la charge des employeurs, moitié à la charge des salariés) sera confié aux caisses AVS-AI. En revanche, aucune indication n'a filtré au sujet des relations avec les personnes au chômage et du mode de distribution des indemnités.

La première idée de l'OFIAMT était d'attribuer la direction à l'administration fédérale et l'application aux offices cantonaux et communaux du travail. Cette solution très administrative, centralisatrice et étatiste, n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde, notamment aux syndicats géants de nombreuses caisses d'assurance-chômage. Il n'est pas certain que cette voie soit définitivement abandonnée.

Puis l'OFIAMT a paru admettre que la distribution des indemnités reste de la compétence des caisses actuelles, qu'elles soient syndicales, paritaires ou publiques. Cette concession apparente semble avoir rassuré les syndicats. Il faut être naïf pour croire que, privées de la responsabilité d'encaisser les cotisations, ces institutions pourront subsister longtemps. Les relations se rapportant au financement étant désormais établies, par l'entremise de l'employeur, auprès d'une caisse AVS-AI, comment le salarié fera-t-il acte d'adhésion à une caisse syndicale ou paritaire, à quelle occasion et dans quels délais?

Une troisième possibilité existe, qui n'a pas encore été évoquée jusqu'à présent: les caisses AVS-AI, chargées d'encaisser les cotisations de l'assurance-chômage, pourraient fort bien aussi distribuer les indemnités, comme elles paient les rentes de l'AVS, les prestations de l'AI et les indemnités journalières aux soldats.

Il apparaît de plus en plus invraisemblable que les organisations syndicales continuent à jouer leur rôle, dans le nouveau système d'assurance-chômage comme dans l'actuel. C'est dommage, car le syndicat est le mieux placé pour assurer l'application avec le réalisme et le doigté souhaitables.

Le débat de l'automne prochain pourrait être d'autant plus vif que l'administration fédérale prétend le rendre plus bref.

Suite de la première page

de l'Afrique arabes. La capricieuse nature a ainsi choisi, comme à plaisir, de rassembler en des endroits privilégiés quantité de produits d'usage universel, tels que l'or, l'argent, le cuivre et les autres métaux non ferreux.

De même qu'elle a réservé à des climats ou à des sols déterminés la quasi-exclusivité de la production de certains fruits ou de légumes dont le goût est pourtant apprécié par toute la terre. Ainsi en est-il, entre autres, des oranges, des citrons et des autres agrumes, des bananes, des fèves de cacao, des grains de café ou des feuilles de thé.

D'autres raisons de ces grands mouvements d'échanges internationaux résident dans la généralisation des avantages résultant de la spécialisation et de la division internationale du travail. En effet, au sein d'une collectivité locale, régionale ou nationale, il est vite apparu que l'intérêt de tous consistait à se répartir les activités au gré de dispositions naturelles ou de goûts particuliers, répartition qui ne tarde pas à sécréter, à son tour, d'autres gains découlant de l'habileté acquise grâce à cette spécialisation elle-même. Il était dès lors naturel que les mêmes tendances cherchent à s'affirmer au niveau le plus élevé, celui de la communauté internationale.

Les premiers théoriciens de l'économie s'étaient déjà avisés de ces avantages, et le grand Adam Smith a

parlé fort intelligemment dans son fameux livre sur la nature et les causes de la richesse des nations.

Ici encore, il est pertinent - pour se limiter à la Suisse - de reparler du tourisme en ce que les beautés et les diversités de notre pays constituaient en soi une donnée objective et originelle de spécialisation. Donnée à laquelle sont venues s'ajouter les habiletés acquises en vertu de la répétition des gestes, des enseignements tirés de la pratique, de la mémorisation des pièges à éviter, en bref, de toutes leçons de l'expérience.

Mais un autre secteur de notre économie est tout aussi évocateur à cet égard, sinon plus encore: celui de notre industrie horlogère. Et là, le courage, la volonté et l'intelligence des hommes ont, dès l'origine, joué un rôle beaucoup plus décisif que les générosités d'une riche nature. C'est en effet dans les efforts profonds et soutenus de toute une population pour briser les contraintes d'un paysage économique exceptionnellement aride qu'il faut chercher la source de ce qui allait devenir l'une des réalités constitutives de l'identité du pays.

A ces raisons permanentes et structurelles des échanges internationaux, il faut en ajouter d'autres de nature accidentelle. Que l'on songe, par exemple, aux véritables migrations de main-d'œuvre suscitées, entre l'Italie et la Suisse, par les appels d'une conjoncture en pleine effervescence.

A vrai dire, ces échanges internationaux ne datent pas d'hier. Mais ils n'ont eu pendant des siècles qu'une importance très limitée. Ce n'est que durant les dernières décennies qu'ils s'amplifièrent considérablement, à la faveur, notamment, de l'amélioration spectaculaire des voies de communication et des moyens de transports. A la faveur aussi de l'accroissement notable de la sécurité et, partant, de la confiance, dans les relations entre pays.

Mais cette véritable explosion ne pouvait pas aller sans implications sensibles dans le domaine monétaire, dès lors que toute offre de marchandises ou de services est en même temps une demande de monnaie, et inversement, toute demande de marchandises ou de services, une offre de monnaie. Or, cette constatation m'amène à formuler une deuxième grande règle relative aux monnaies: c'est que la valeur respective des différentes monnaies va être déterminée dans le cadre de la loi fondamentale de l'univers économique: la loi de l'offre et de la demande.

Nous verrons la prochaine fois le pouvoir de simplification qu'elle exerce sur des réalités apparemment inintelligibles.

Edgar Bavarel

Agence FIAT

Tél. 026/2 10 28 - Télex 38 172

Exposition permanente de voitures neuves et d'occasion à la Station AGIP, route du Grand-Saint-Bernard à Martigny-Croix

Giulia 1300 GT	14.03.68	72 000 km
Fiat 128 sp. 1300	12.12.74	17 000 km
Alfasud	27.06.74	56 000 km
Austin 1500 Maxi	5.08.70	70 000 km
Citroën DS 23 inj.	16.05.73	60 000 km
Fiat 128	28.09.73	50 000 km
Fiat 124 cpé 1800	22.03.73	57 000 km
Simca 1100	2.12.69	76 000 km
VW 1200	25.05.67	92 000 km
VW 1303	25.09.72	42 000 km
Fiat 132 GLS 1600	12.07.75	16 000 km
Audi 100	31.01.75	28 000 km
Bus Fiat 238	29.08.75	15 000 km
Fiat 124 fam.	9.04.73	41 500 km
Fiat 128 sp. 1300	15.01.75	20 000 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus avec garantie écrite
Grandes facilités de paiement
Leasing avantageux

Bruchez & Matter S.A.

Garage CITY, rue du Simplon 32 B
MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28

A vendre
une ponette alezane 5 ans. 140 cm. Très sage. Convient pour enfant une ponette noire 1 1/2 an.

S'adresser R. Chaperon 1607 Palézieux-Gare Tél. 021/93 81 83

A vendre Peugeot 304

1970, expertisée

Réelle occasion

Tél. 025/4 18 69

VW Golf 1100

année 75, 32 500 km servo-frein très soignée

Tél. 025/8 45 29 ou 8 31 60

Herboristerie
(Gardez précieusement cette annonce)

Les plantes médicinales sont des médicaments naturels et bienfaisants

A vendre
une ponette alezane 5 ans. 140 cm. Très sage. Convient pour enfant une ponette noire 1 1/2 an.

S'adresser R. Chaperon 1607 Palézieux-Gare Tél. 021/93 81 83

Lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires

Un appel du président de la Confédération

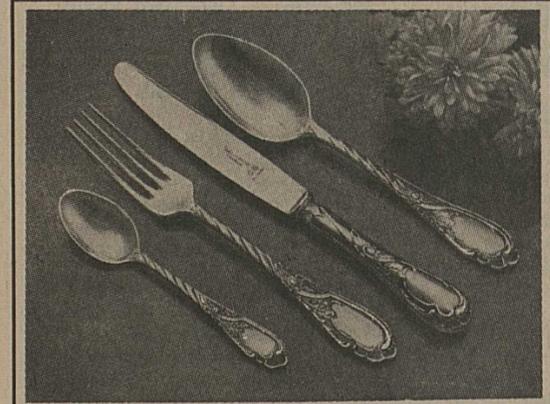
La tuberculose passe, bien à tort, pour être vaincue. Il est vrai que le nombre des malades diminue lentement, grâce à la vaccination, au diagnostic précoce, au traitement et aux contrôles après guérison. En Suisse cependant quelque 20 000 personnes sont encore actuellement en traitement ou sous contrôle médical pour tuberculose.

réintégration des anciens malades. L'Aide suisse apporte aussi son appui aux personnes souffrant d'autres maladies pulmonaires. Elle attache la plus grande importance à la bronchite chronique dont sont aujourd'hui atteints 300 000 habitants de notre pays et qui pèse lourdement sur notre économie: frais de traitement, absences du poste de travail, invalidité précoce.

Le rôle des institutions sociales privées groupées sous l'égide de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires reste important. Elles pratiquent chaque année 500 000 examens radiophotographiques, 200 000 tests tuberculitiques et 100 000 vaccinations. Elles atténuent également bien des difficultés sociales et contribuent à la

Si vous trouvez un de ces jours dans votre boîte aux lettres la pochette de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires, rappelez-vous que soutenir une action utile en ces temps de récession, c'est donner doublement.

Rudolf Gnägi
Président de la Confédération



Modèles SALZBURG DE WIBA

Dépositaire exclusif pour la Suisse:

GÉRARD STADELMANN
2853 COURFAIVRE

14-634



PLANTES SÉLECTIONNÉES PAR SPRING, D'UN HERBORISTE A FRIBOURG, ON.

Vous pouvez obtenir chez nous les mélanges de tisanes spéciaux suivants:

- Amalgamant
- Contre l'anémie
- Angine
- Artériosclérose
- Arthrose
- Contre l'asthme
- Bronchites
- Cholestérol
- Circulation du sang
- Constipation
- Pour le cœur
- Dépurative
- Digestion
- Diarrhée
- Diabète
- Pour dormir
- Éliminer l'eau
- Estomac
- Faiblesse de vessie
- Foie et bile
- Fortifiante
- Frigidité
- Friex
- Hémorroïdes
- Impuissance
- La goutte
- Lumbago
- Maladie de la peau
- Ménopause
- Pour les nerfs
- Ongles et cheveux
- Pertes blanches
- Pré-ménopause
- Pression du sang
- Prostate
- Règles douloureuses
- Reins et vessie
- Rhumatisme
- Rhume des foies
- Sciaticque
- Sinusite
- Transpiration
- Contre l'urée
- Varices
- Vésicule
- ... et en plus, sur demande, d'autres mélanges de tisanes élaborés d'après la méthode de M. H. Spring, herboriste de renommée mondiale.

HERBORISTERIE DROGUERIE PRINCIPALE
R. Spring
Pérolles 18a
1700 FRIBOURG
Pour tous renseignements téléphonez au Tél. 037/22 11 10 ou 037/22 71 43
Expéditions rapides dans toute la Suisse. 17-453

Notre concours « la chasse au mot »

Comment jouer ?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former:

- horizontalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.
- verticalement: de bas en haut ou de haut en bas.
- diagonalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.

3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.

4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.

5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Grille N° 139

- | | |
|------------|----------|
| COLITE | EXAMEN |
| CAIROTE | EVEILLE |
| | EXCLURE |
| | EXERCER |
| | EPELER |
| EMERI | FILLETTE |
| EPERON | FERMAGE |
| EPAULARD | FALOT |
| EPARGNE | LARDA |
| EPACTE | MUTIN |
| EPERVIERE | POURRI |
| EPIGRAMME | PARSISME |
| EPIDERME | PIEGE |
| EPINGLE | PRENABLE |
| EPUISE | PENTE |
| EPURGE | REMLAI |
| ERGOTEUR | RHUME |
| ESCLANDRE | |
| ESPALIER | SAISIE |
| EPINE | |
| ETANCHEITE | |
| ETOUPE | |
| ETIOLOGIE | |
| ETIOLE | |
| EVIER | |
| EXCIPIENT | |

ANATOMIE EN 9 LETTRES

E	X	E	R	C	E	R	E	I	L	A	P	S	E	E
G	P	P	S	A	A	E	L	B	A	N	E	R	P	P
R	I	E	T	I	O	L	O	G	I	E	E	A	I	I
E	E	L	R	R	U	N	I	E	M	I	R	D	R	N
I	G	E	O	I	P	T	R	V	G	E	R	R	E	
V	E	R	P	T	N	E	R	N	P	U	A	E	R	
E	E	E	L	E	E	D	E	E	I	O	E	L	E	U
R	M	M	O	P	I	P	D	G	P	R	L	T	M	E
D	S	B	T	P	E	R	R	T	U	I	T	S	E	T
N	I	L	E	I	A	A	E	L	E	N	E	R	O	
A	S	A	S	L	M	T	C	V	L	T	M	G	I	G
L	R	I	U	M	I	X	E	L	E	U	C	P	L	R
C	A	A	E	L	E	T	I	E	H	C	N	A	T	E
S	P	T	O	L	A	F	E	R	M	A	G	E	P	E
E	X	C	I	P	I	E	N	T	N	E	M	A	X	E

Le mot caché de notre dernière grille est

SOCIOLOGUE

Nous avons reçu 78 réponses exactes.

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. _____

Nom Prénom

Rue No

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

BREITEN

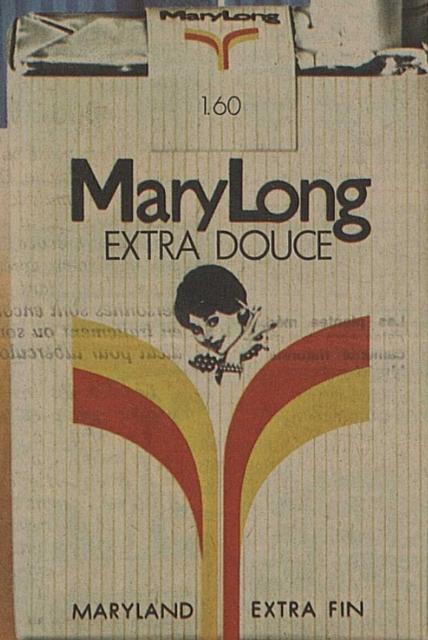
Valais
900 m altitude
La mer
dans les Alpes

Une cure à
BREITEN
un plaisir sain et régénérateur !

- **Piscine couvertesaline d'eau de mer, eau saline naturelle identique à la Méditerranée**
- Rhumatisme, arthrose, accident de la colonne vertébrale, arthrite, rééducation et guérison des suites d'accidents. Favorise le métabolisme, obésité, troubles gynécologiques. Maladie du cœur et de la circulation, pression. Catarrhe des voies respiratoires
- Massages. Electrothérapie. Gymnastique médicale. Application d'eau de saumure. Solarium, sauna, halle de fitness, tennis
Médecin spécialisé
- **Semaines de promenades** (tous les jours randonnées organisées ainsi que excursion sur glacier pour débutants)
- **Piscine chauffée de plein air pour adultes et enfants (23 - 26°C) avec pelouse**
- **Cure d'amaigrissement (menus fitness)**
- Prospectus gratuits :
Kurort Breiten VS, 3983 Breiten s/Mörel
Tél. locations 028/5 33 45
Hôtel Salina 028/5 38 17

PS. Breiten est membre de l'Association suisse des bains thermaux

WDW 97.1.002.76/77



Voici la légère qui facilite bien les choses parce qu'en plus de sa légèreté, elle a du goût. Elle possède l'un des systèmes de filtre les plus modernes du monde, à base de charbon actif, de terre blanche et de deux sortes de cellulose: SEL-X4. De plus, elle est composée de purs tabacs Maryland «trisés sur le volet» et qui lui confèrent la plénitude de son bouquet. Fumer léger avec plaisir vaut tout de même mieux que fumer léger tout court. Mary Long extra douce est également vendue en box. Fr. 1.70.

Dentiste
Docteur
Rouiller
Martigny-Gare

de retour

36-27815

Le Victoria l'élégant tea-room au 1^{er} étage, 10, rue Porte-Neuve, Sion

vous présente
son bar à tartines

à toute heure les bonnes tartines, au miel à la confiture, au chocolat, au fromage, au foie gras, à la sardine, etc. 1.- et 1.20
Sa nouvelle coupe Mango Star (cette semaine de 17 à 19 h. mini-coupe, dégustation pour 2.- seulement)
36-302131

MaryLong EXTRA DOUCE *Légère, avec du "Bouquet."*

Combustibles - Carburants

cojo VALAIS

CHÂTEAUNEUF - Tél. 027/36 21 21

Huile de chauffage

ACTION
pour
propriétaires
de chalets



SPOT QUIZ 76

Grand concours d'été à la publicité télévisée. Chaque jour des prix fabuleux!

SPOT-QUIZ 76 est un jeu amusant pour tous ceux qui regardent attentivement la publicité à la télévision. Chacun d'entre vous a une chance de gagner un prix fantastique. Regardez donc chaque jour les blocs publicitaires à la télévision, et vous saurez comment jouer. Bonne chance!

Pour votre réponse, utilisez le coupon-réponse que vous collerez sur une carte postale, ou bien la carte de participation officielle que vous obtiendrez chez votre détaillant. Adressez votre réponse à la SA pour la publicité à la télévision, SPOT-QUIZ 76, case postale 250, 3000 Berne 31.



Solution: _____
Numéro du concours (il est donné chaque jour dans le TV-Spot): _____
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____
N° postal/Localité: _____
Délai d'envoi: jusqu'à 18 h. (timbre postal!) du prochain jour ouvrable.
(Prière de coller le coupon sur une carte postale)

Ne sont pas autorisés à participer: les collaborateurs des organisateurs et toutes les personnes participant à la production du concours ainsi que leurs familles. Les conditions de participation peuvent être obtenues gratuitement et sur demande auprès des organisateurs.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, téléphone 55 14 04.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Dépannage officiel ACS. - 24 heures sur 24, tél. (027) 55 24 24.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Elite, Sierre, téléphone jour et nuit 55 17 78.

Grène. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'Ecoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. (027) 55 18 26.

Château de Villa. - Exposition Alfredo Cini, peintures, du 19 juin au 29 août, ouvert tous les jours de 15 à 19 heures, sauf le lundi.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vceffray 22 28 30.

Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meyt, rue du Chanoine-Berchold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.

Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Horaire d'été 1976. Mardis 10 et 24 août: de 15 à 19 h. Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Galerie Artival, rue de Lausanne 29. - Heures d'ouverture: du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 h. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 20 22.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Riithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE		
Affiliated fund	D 8.29	8.94
Chemical fund	D 8.31	9.08
Technology fund	D 7.50	8.20
Europafonds	DM 31.70	33.20
Unifonds	DM 20.25	21.30
Unirenta	DM 41.70	43.00
Unispecial 1	DM 61.25	64.40
Crossbow fund	4.80	4.69
CSF-Fund	25.09	24.50
Intern. Tech. fund	8.52	7.80

Sion

Médecin. - Appeler le numéro 11.

Pharmacie de service. -

Mardi 17, Wuilloud, tél. 22 42 35 et 22 41 68

Mercredi 18, de Quay, tél. 22 10 16

Jeudi 19, de Quay, tél. 22 10 16

Vendredi 20, du Nord, tél. 23 15 50 et 22 77 27

Jours ouvrables: 8 heures - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. (027) 22 57 16.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Du 13 au 20 août, garage du Nord, téléphone jour 22 34 13 et nuit 22 82 87.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 86 34 50 et 38 23 63.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.

Dès 17 heures, pour les urgences seulement.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Dépannage. - Garage des Nations, téléphone: 2 22 22 et 2 61 75.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55-54 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Vernayaz. - Gorges du Trient, ouvertes de 8 à 19 h., tél. (026) 8 16 13.

Manoir. - Exposition Edouard Vallet. Galerie Supersaxo. - Exposition Bernard Tharin.

CAS et OJ, groupe de Martigny. - Course du 21 et 22 août. Assemblée des participants le 20 à 22 heures au motel des Sports.

La Sarraz. - Le château est ouvert le samedi et le dimanche de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures. Du 8 mai au 20 septembre, le château est ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Radis
Navarin
Roquefort
Figs

LE PLAT DU JOUR

Navarin
Préparation: 20 mn. Cuisson: 1 h. 45.

Pour six personnes: un kilo de poitrine ou d'épaule de mouton désossée et coupée en morceaux, deux cuillerées à soupe d'huile, 50 g de beurre ou de margarine, une cuillerée à soupe de farine, un litre et demi d'eau, deux gousses d'ail, une cuillerée à soupe de concentré de tomate, un bouquet garni, 100 g de navets, deux oignons, 750 g de pommes de terre à chair ferme, sel, poivre.

Epluchez et lavez tous les légumes. Coupez les oignons en rondelles et les navets en tronçons de quatre centimètres environ de long; coupez ensuite chacun en trois ou quatre morceaux; coupez l'ail en lamelles, et les pommes de terre en quatre si elles sont grosses. Faites chauffer l'huile et le beurre dans une cocotte en fonte; faites-y dorer les morceaux de viande de tous les côtés. Réglez la température à feu doux, puis ajoutez les oignons; faites-les revenir doucement. Lorsqu'ils sont dorés, ajoutez la farine; remuez bien le tout avec une cuillère de bois; laissez cuire deux minutes et recouvrez les morceaux de viande avec de l'eau; laissez l'ébullition se poursuivre doucement et remuez sans cesse; ajoutez le bouquet garni et les navets. Délayez dans un bol le concentré de tomate avec un peu d'eau chaude; versez le mélange dans la cocotte. Salez, poivrez, couvrez et laissez mijoter (cuire à feu doux) pendant une heure en remuant de temps en temps. Ajoutez ensuite les pommes de terre et faites cuire doucement de 30 à 45 mn; servez très chaud dans la cocotte de cuisson.

A PROPOS DES FIGUES

Sur le marché:

Les figues sont des fruits qui, bien qu'assez rustiques, se gardent difficilement à l'état frais: elles s'abiment vite. Celles que l'on trouve sur les marchés ne sont pas toujours

Il n'y a point de vieille femme. Toute, à son âge, si elle aime, si elle est bonne, donne à l'homme le moment de l'infini. (Michelet)

suffisamment mûres et leur saveur est alors bien éloignée de celle des fruits que l'on cueille directement sur l'arbre. Pour essayer de retrouver le goût un peu miellé, délicat, pénétrant, on cherchera les fruits charnus, encore assez fermes, avec une peau bien colorée. Si quelques figues sont à la fois fendues et très parfumées, elles sont probablement parfaitement mûres! Il est préférable de les servir avec d'autres fruits car une consommation trop importante provoquerait des troubles intestinaux.

Diététique: 80 calories aux 100 g.

Grande-Bretagne. Où est passée l'élégance masculine?

Le Britannique est en train de devenir l'homme le plus mal habillé d'Europe, déclare la Fédération britannique de l'habillement. Selon une enquête, menée en Grande-Bretagne, un Anglais sur trois est habillé « comme un clochard », tandis qu'un sur vingt est réellement bien habillé. Les spécialistes du vêtement estiment que cette situation relève du faible budget hebdomadaire consacré à l'habillement Outre-Manche. Celui-ci est en effet de 6,50 francs pour monsieur et de 10 francs environs pour madame.

L'amour c'est



... découvrir que donner procure plus de plaisir que recevoir.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1975 by Los Angeles Times

D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: fermée.

FRANCFORT: irrégulière. Seuls les titres de premier rang sont généralement restés soutenus.

AMSTERDAM: en baisse. Sous la conduite des valeurs industrielles et internationales, la bourse s'est repliée sur un large front.

BRUXELLES: fermée.

MILAN: soutenue. A l'exception de FIAT, Montedison et Pirelli qui se sont repliées, les cours ont généralement peu fluctué.

LONDRES: en hausse. Toutes les subdivisions du Stock Exchange ont généralement fait preuve de fermeté dans un volume d'activités calme.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	156
dont traités	84
en hausse	40
en baisse	21
inchangés	23
cours payés	298
Tendance générale	bien soutenue
bancaires	bien soutenues
financières	irrégulières
assurances	meilleures
industrielles	meilleures
chimiques	irrégulières
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	soutenues

CHANGE - BILLETS		
France	49.—	51.—
Angleterre	4.35	4.60
USA	2.45	2.55
Belgique	6.05	6.30
Hollande	92.—	94.—
Italie	29.—	31.—
Allemagne	97.—	99.—
Autriche	13.65	13.95
Espagne	3.55	3.75
Grèce	6.50	7.75
Canada	2.47	2.57

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	13.8.76	16.8.76
Brigue-Viège-Zermatt	84	82 D
Gonergratbahn	625 D	625 D
Swissair port.	620	630
Swissair nom.	532	540
UBS	3335	3360
SBS	464	465
Crédit Suisse	2650	2660
BPS	1855	1865
Elektrowatt	1530	1520 D
Holderbank port.	434	432
Interfood port.	2620	2580
Juvena port	125	125
Motor-Columbus	940	950
ERlikon-Bührle	2020	2030
Cie Réassurances port.	4400	4400
Winterthur-Ass. port.	1770 D	1775
Zurich-Ass. port.	9150	9175
Brown, Boveri port.	1730	1730
Ciba-Geigy port.	1495	1490
Ciba-Geigy nom.	628	626
Fischer port.	715	715
Jelmoli	1210	1200
Héro	3070	3090
Landis & Gyr	760	760 D
Losinger	825	825 D
Globus port.	2300	2375
Nestlé port.	3550	3560
Nestlé nom.	1880	1885
Sandoz port.	5300	5300
Sandoz nom.	2220	2235
Alusuisse port.	1510	1510
Alusuisse nom.	575	580
Sulzer nom.	2975	2980

Bourses européennes		
Air Liquide	F 348	—
Au Printemps	52 1/2	(Paris: fermée)
Rhône-Poulenc	88 1/2	—
Saint-Gobain	114	—
Finsider	Lit. 269	269
Montedison	456	426
Olivetti priv.	1035	1028
Pirelli	1280	1230
Daimler-Benz	DM 345	349.50
Karstadt	378	379
Commerzbank	186 1/2	185.80
Deutsche Bank	290.30	291.50
Dresdner Bank	219 1/2	219
Gevaert	b.Fr. 1166	(fermée)
Hoogovens	flh. 52.70	51.50

BOURSE DE NEW YORK

	13.8.76	16.8.76
American Cyanam.	27	27
American Tel & Tel	59 5/8	60 1/8
American Tobacco	40 7/8	40 3/4
Anaconda	28 1/2	28 5/8
Bethlehem Steel	39 3/4	39 1/2
Canadian Pacific	18 1/2	18 3/8
Chrysler Corporation	21 1/2	21 3/4
Dupont de Nemours	137 5/8	137 3/4
Eastman Kodak	97 1/8	97 5/8
Exxon	52 5/8	52 1/2
Ford Motor	56 1/4	56 1/4
General Dynamics	60 1/2	59 7/8
General Electric	56	56 3/8
General Motors	67 3/4	68 1/8
Gulf Oil Corporation	27 1/8	26 7/8
IBM	278 1/4	279 3/8
International Nickel	34 1/8	34 1/8
Int. Tel & Tel	31 3/8	31 5/8
Kennecott Cooper	32	31 1/2
Lehmann Corporation	12	12 1/8
Lockheed Aircraft	10 3/8	10 5/8
Marcor Inc.	—	—
Nat. Dairy Prod.	43 3/8	44 3/8
Out. Distillers	25 3/4	25 3/4
Natens-Illinois	57 1/4	57 1/8
Penn Central	1 1/2	1 3/8
Radio Corp. of Am	28 3/8	28 3/4
Republic Steel	36	36 1/4
Royal Dutch	47 3/8	47
Tri-Contin Corporation	12 3/8	12 1/8
Union Carbide	64 7/8	65 1/8
US Steel	50	50
Westing Electric	16 7/8	17 3/8

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	452	462
Anfos 1	120	122
Anfos 2	108.50	110.50
Foncipars 1	2000	2020
Foncipars 2	1120	1140
Intervalor	63.25	64.25
Japan Portfolio	362	372
Swissvalor	212	215
Universal Fund	79.75	80.75
Universal Bond	93	94
AMCA	33 1/2	34 1/2
Bond-Invest	69 1/4	70 1/4
Canac	86	87
Denac	64 1/2	65 1/2
Espac	199	201
Eurit	104 1/2	106 1/2
Fonsa	88	89
Germac	96	97
Globinvest	61	61 1/2
Helvetinvest	105	—
Pacific-Invest	75 1/2	76 1/2
Safit	108	113
Sima	168 1/2	170 1/2
Canada-Immobil	675	695

Tendance ferme. Volume: 16.210.000

	990.19	992.77
Dow Jones: Industr.	92.98	93.27
Serv. pub.	222.28	221.91
Ch. de fer	—	—
Canasec	482	495
Crédit Suisse Bonds	69 1/4	70 1/4
Crédit Suisse Intern.	63 1/	

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
HONG KONG CONNECTION
Drogues et karaté pour ce film d'actions.

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60
Jusqu'à mercredi, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
En réédition la plus grande aventure jamais vécue !
LES RÉVOLTÉS DU BOUNTY
Marlon Brando, Trevor Howard, Richard Harris
Film dès le début

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64
Matinée à 16 h. 30 - Pour enfants
TITI SUPERSTAR
Soirée à 21 heures
LE VIEUX FUSIL
de Robert Enrico avec Philippe Noiret, Romy Schneider

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12
Ce soir mardi à 17 et 21 heures
En grande première suisse
LA MARQUISE D'O
Le fameux film d'Eric Rohmer primé à Cannes avec Bruno Ganz et Edith Clever
En nocturne à 23 heures
LE ROI DU KUNG-FU ATTAQUE
avec Wang-Yu

ANZÈRE Le Zodiac
Tél. 027 9 22 22
Ce soir mardi : RELÂCHE

HAUTE-NENDA Cinalpin
Ce soir mardi à 21 heures
LE BON ET LES MÉCHANTS
Le dernier Lelouch.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42
Jusqu'à mercredi, soirée à 20 h. 30 - 18 ans
L'EXÉCUTEUR NOIR
avec Jim Brown et Brock Peters

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45
Jusqu'à mercredi, soirée à 20 h. 30 - 18 ans
Rome vue par Fellini
FELLINI ROMA

SION Lux
Tél. 027 22 15 45
Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LE TÉLÉPHONE PLEURE
Mise en scène Lucio de Caro avec Louis Jourdan et Claudio Lippi

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59
Ce soir mardi : RELÂCHE
Vendredi, samedi et dimanche
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE

FULLY Michel
Ce soir mardi : RELÂCHE
Dès jeudi : **Mini-Festival d'été SUPERFLICS**

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Un « policier » avec Ron Leibman
SUPERFLICS
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Coluche et Jean Rochefort dans
LES VECÉS ÉTAIENT FERMÉS DE L'INTÉRIEUR

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54
Festival d'été
Ce soir mardi à 20 et 22 heures - 16 ans
Soirée art et essai
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
de Milos Forman avec Jack Nicholson
1^{re} vision

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86
Ce soir mardi : RELÂCHE
Dès jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Un « Fernandel » du meilleur crû !
LA VACHE ET LE PRISONNIER

MONTHÉY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Le tout dernier des films catastrophes américains !
TREMBLEMENT DE TERRE
Un triomphe mondial !
avec Charlton Heston et Ava Gardner

MONTHÉY Plaza
Tél. 025 4 22 90

MONTHÉY Plaza
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Un film chinois percutant !
OPÉRATION CEINTURE NOIRE
Du super-karaté !

BEX Rex
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans révolus
DES ORGIES POUR MESSIEURS DISTINGUÉS
Avortements clandestins
Strictement pour adultes avertis

LOTÉRIE A NUMÉROS

Liste des gagnants du 33^e tirage du samedi 14 août :

Gagnants	Francs
1 avec 6 numéros :	385 224,50
7 avec 5 plus le N° complém. :	14 285,70
159 avec 5 numéros :	2 422,80
8 688 avec 4 numéros :	44,35
116 890 avec 3 numéros :	4,-

TELEVISION

tv Suisse romande

Emissions en noir et blanc

18.15 Point de mire
18.25 Téléjournal
18.30 Vacances-jeunesse
Déclat : « carrés »
Les aventures de l'ours Colargol
19.00 Anne, jour après jour (21)
19.15 Courrier romand
19.40 Téléjournal
20.00 Les aventures de Tom et Jerry
Dessins animés
20.20 Les gens de Mogador (9)



Marie-France Pisier dans le rôle de Ludivine Vernet.

21.15 Bel canto
Un portrait du ténor suisse Eric Tappy, qui retrace les étapes d'une grande carrière entièrement consacrée à l'art lyrique
Une coproduction des Télévisions suisse, française, belge et canadienne
22.15 Gerry Mulligan
Une jam session avec Toots Thielemans, harmonica, Benny Carter, saxophone-alto, Niels-Henning Pedersen, contrebasse, Louis Bellson, batterie et Takemiro Honda, piano Enregistrée dans le cadre du Festival de Montreux
22.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

Emissions en noir et blanc

17.00 Pour les petits
17.30 Télévision scolaire
18.30 Téléjournal
18.35 Les dessous du ciel
19.00 Le parc d'animaux
19.25 Fin de journée
19.35 Point chaud
19.40 La panthère rose
20.00 Téléjournal
20.20 Rundschau
21.05 Le commissaire
Le play-boy. Série policière
22.05 Téléjournal
22.15 Les programmes

Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense. Illustrée en couleurs.

Notre sélection du jour

Bel Canto
Un portrait du ténor suisse Eric Tappy.
Au cours de cette émission de la série « Bel Canto », le public est amené à pénétrer dans l'intimité du ténor suisse Eric Tappy, un artiste lyrique de réputation internationale, réputation qui d'ailleurs ne cesse de s'affirmer d'un festival à l'autre. Au cours de ce portrait musical, Eric Tappy chante, bien sûr : des œuvres de Frank

tv Suisse italienne

Emissions en noir et blanc

18.30 Programmes de l'été pour la jeunesse
19.30 Téléjournal
19.45 Jeunes filles en bleu. Balade en Ecosse. Série
20.15 Magazine régional
20.45 Téléjournal
21.00 L'homme à la cravate de cuir. Long métrage policier avec Clint Eastwood, Susan Clark, Lee J. Colb.
22.25 Téléjournal

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

11.30 Le francophonissime
12.00 TF1 actualités
12.45 Objectif santé
13.00 Patate. Un film de Robert Thomas, avec : Jean Marais, Danielle Darrieux, Anne Vernon, Pierre Dux, Sylvie Vartan, Mike Marshall, Jane Marken, etc.
17.20 Pour chaque enfant. 17.21 Présentation. 17.23 Animation. 17.34 Pourquoi. 18.03 Les infos. 18.13 Laurel et Hardy.
18.20 Actualités régionales
18.40 Une minute pour les femmes
18.47 Le « Trois de Cœur » (25)
19.00 TF1 actualités
19.30 L'Amfiparnasso, d'Orazio Vecchi
20.15 Evasion. Haïti : 2. Saint-Soleil en Haïti
21.05 Les comiques associés
21.35 TF1 actualités

tv Antenne 2

14.00 Flash information
Aujourd'hui madame
14.55 Mission impossible. 1. Complot à Santa Costa. Avec : Steven Hill, Martin Landau, Wally Cox, etc.
15.45 La mer et les hommes (3)
16.15 Les douze légionnaires (10)
16.45 Vacances animées
17.15 Ce jour-là, j'en témoigne. Le 27 mars 1942
17.43 Le palmarès des enfants
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.42 Bonjour, Paris (12)
19.00 Journal de l'A2
Les dossiers de l'écran
19.30 La Fayette. Un film de Jean Dréville (2^e partie). Avec : Henri Amilien, Pascale Audret, Lois Bolton, etc. Débat
22.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.05 Etranger, d'où viens-tu ? (22)
18.20 Actualités régionales
18.40 Les Osmonds Brothers
18.55 FR3 actualités
19.00 20 heures en été
Westerns - Films policiers - Aventures
19.30 La Tour, prends garde ! Avec : Jean Marais, Cathia Caro, Eleonora Rossi Drago, Renaud Mary, etc.
20.50 FR3 actualités

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.
6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
8.05 Revue de la presse romande
8.20 Spécial vacances
8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.55 Bulletin de navigation
9.00 Informations + News service
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Quel temps fait-il à... ?
12.00 Le journal de midi
12.30 Edition principale
13.00 Faites diligence !
14.05 La radio buissonnière
16.15 Feuilleton : Des bretelles pour le ciel (32)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.10 Faites diligence !
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
20.05 Pour un soir d'été
22.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations + News service
9.05 Le troisième quart du siècle
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Traits et portraits
16.00 Suisse-musique
17.00 Tutti tempi
17.30 Rhythm'n pop
18.00 Informations
18.05 Anthologie du jazz
18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Nouveautés du jazz
20.00 Informations
20.05 Scènes musicales
La comédie musicale américaine
20.30 L'heure bleue
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Divertimento. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Lecture. 14.30 Salutations musicales. 15.00 Concert lyrique : Extr. de Teufelskåthe, Dvorak ; Aida, Verdi ; Le Chevalier à la Rose, R. Strauss. 16.05 En personne. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 20.55 Football : Suisse-Bulgarie. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Musique classique légère non-stop.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Football : Suisse-Bulgarie. 21.40 Rythmes. 22.00 On charts. 22.30 Radiojournal. 22.45 Orchestres. 23.15 Musique. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emplois : 53 ct le millimètre.
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

L'agence «UNA» enquête

Pauvre petite bête...

Elles tombent toutes dans l'eau ! Que se passe-t-il ?

© COSMOPRESS, GENÈVE

L'INSTANT D'APRÈS...

EH BIEN, NOUS FERONS UNE CROISIÈRE POUR NE RIEN VOIR, ANDY...

NOUS ATTEINDRONS L'EMBOUCHURE DU PUTAYO CET APRÈS-MIDI, RIP, QUE FERÉZ-VOUS À CE MOMENT-LÀ ? IL N'Y A RIEN À VOIR.

A. 3353

Rip Kirby LE LENDEMAIN MATIN...

LES VOILÀ REPARTIS ! ON ENTEND LE VIEUX RAFIOT D'ANDY PÉTARADER À DES KILOMÈTRES À LA RONDE.

JE VEUX FAIRE EXACTEMENT 35 MÉANDRES ET 17 LIGNES DROITES... ET M'ARRÊTER.

A. 82VIRE

météo

Moins de nuages

L'instabilité et la nébulosité diminueront au cours de la nuit et le temps sera en bonne partie ensoleillé en plaine mais parfois encore nuageux en montagne avec des averses isolées l'après-midi. La température atteindra 19 à 24 degrés l'après-midi. L'isotherme de zéro degré avoisinera 3000 mètres. Une bise faible à modérée soufflera sur le Plateau.

Evolution pour mercredi et dimanche : temps assez ensoleillé, dans l'est plus nuageux et quelques pluies le long des Alpes, dans le sud orages locaux.

ATHLETISME

Walker, Dixon et Quax à Macolin et à Zurich

Contrairement à ce qu'il avait annoncé, le Néo-Zélandais Walker, champion olympique du 1 500 m à Montréal, participera au meeting international du lac de Zurich mercredi prochain 18 août au Letzigrund. Il se trouve actuellement à Macolin avec ses compatriotes Dixon et Quax, qui seront également à Zurich mercredi.

DIMANCHE 22 AOÛT

Le Tour de la Dent de Nendaz

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, les sociétés sportives de Nendaz, en collaboration avec l'Office du tourisme de la station de Haute-Nendaz organisent dimanche prochain sa 5^e édition du Tour de la Dent de Nendaz.

Il s'agit d'une course ouverte à trois catégories :

- a) équipes de 3 hommes (seniors ou vétérans) - parcours : 18 km.
- b) individuels (seniors ou vétérans) - parcours : 18 km.
- c) individuels (junior) parcours : 4 km et (écoliers) : 2 km.

Programme

- 07.00-07.45 : distribution des dossards devant le Déserteur ;
- 08.00 : départ de la catégorie individuelle devant le Déserteur ;
- 08.15 : départ catégorie équipes devant le Déserteur ;
- 09.30 : départ de la catégorie populaire en groupe à Tracouet, après montée en télécabine (prix compris dans l'inscription).

Inscriptions

Jusqu'au vendredi 20 août à 18 heures auprès de l'office du tourisme (tél. 027/88 14 44). Finances d'inscription : Fr. 12.-, à verser au CCP 19-5272 : Office du tourisme et Société de développement de Nendaz.

7^e Trophée du Six-Blanc

SAMEDI ET DIMANCHE 21-22 AOÛT

Une deuxième épreuve, le 7^e Trophée du Six-Blanc, aura également lieu ce week-end. Mise sur pied par le Ski-Club du Grand-Saint-Bernard de Reppaz/Orsières, cette course comptera pour la CIME (championnat d'Europe de la montagne), où elle figure en catégorie C. Le dernier délai d'inscription est échu mais les coureurs qui le désirent pourront encore s'inscrire sur place moyennant un supplément de 1 franc à la finance d'inscription. Voici les principaux renseignements sur cette épreuve de montagne :

PROGRAMME ET RÈGLEMENT

Distance : 6 km.
 Dénivellation : 900 m.
 Horaire de départ : samedi 21 août : de 7 heures à 9 heures ; dimanche 22 août : de 6 à 9 heures.
 Finance d'inscription : 1957 et plus jeunes : 11 francs ; autres catégories : 13 francs.
 Délai d'inscription : jusqu'au samedi 14 août 1976. Un supplément de 1 franc sera perçu pour les inscriptions prises sur place.
 Tenue : libre. Selon règlement CIME, les bâtons de ski et chaussures à pointes sont interdits.
 Prix : médaille à chaque participant, challenge définitif au 1^{er} de chaque catégorie.
 Classement : unique selon ordre d'arrivée, avec répartition des catégories selon règlement CIME.
 Renseignements : par écrit à Raphaël Moulin, bâtiment Les Vergers, 1931 Volleges, ou par téléphone au (026) 8 84 13 entre 20 et 21 heures.
 Résultats : dimanche 22 août 1976 à 16 heures au café Bel-Horizon à Reppaz.
 Record de l'épreuve : Norbert Moulin, 36'50".

Une course de relais à Bettmeralp

L'Office du tourisme de Bettmeralp (sur les hauteurs de la vallée de Conches) organisera le 22 août prochain une course de relais par équipes de cinq coureurs. Cette épreuve est ouverte aux catégories dames, juniors, seniors I, seniors II et vétérans. La finance d'inscription est de 40 francs par groupe. Le premier parcours sera long de 4,2 km (dénivellation de 270 m en montée), le deuxième de 3,8 km (240 m en descente), le troisième de 2 km (230 m en montée), le quatrième de 3,4 km (80 m en montée suivis de 200 m en descente) et le cinquième de 4,2 km (60 m en descente). Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office du tourisme de Bettmeralp, téléphone 028/5 32 91. Dernier délai d'inscription : le 20 août 1976.

Ce week-end à la piscine de Martigny

Championnat suisse de plongeurs

Patronage « Nouvelliste »



Le Martigny-Natation, présidé par M. J. Spahr, en collaboration avec la Fédération suisse de natation, organise ce prochain week-end une manifestation très importante.

C'est en effet dans la piscine octodurienne que se déroulera le championnat suisse de plongeurs.

Une compétition pour le titre national revêt toujours un aspect particulier et lorsqu'il s'agit de plongeurs (tremplin et haut-vol), on se rend compte que le public valaisain vivra des moments d'émotion samedi et dimanche autour du plan d'eau de la piscine de Martigny.

Ce championnat enregistre la participation de 37 plongeurs (filles et garçons). Ces prétendants au titre national se mesureront dans deux spécialités : le tremplin et le haut-vol, qui

s'effectuent respectivement sur 3 mètres et 10 mètres.

L'été dernier, cette même manifestation s'était disputée à Köniz, où Suzanna Martin du Lausanne-Natation et Roger Weiss du Köniz-Schwimmclub avaient remporté le titre.

Tous les spécialistes suisses du plongeon ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs valaisans et notamment Ursulina Battaglia (Limmat-Zurich) qui s'était classée 7^e au championnat d'Europe de cette année.

On peut donc s'attendre à de très grandes exhibitions ce prochain week-end en la piscine de Martigny. Il est très rare que le Valais mette sur pied un tel championnat et l'occasion de voir une belle compétition sportive est assurée.



WATERPOLO

LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT SUISSE

Si rien n'est encore décidé pour la compétition officielle de water-polo de ligue nationale A, dans toutes les autres séries de jeu, le championnat 1976 est maintenant terminé. Nous en profiterons pour faire le point dans les séries où se trouvaient incorporées des équipes de notre canton.

LIGUE NATIONALE B

1. Lausanne-Natation I	14	12	0	2	24
2. W.S.V. Bâle I	14	10	2	2	22
3. C.N. Monthey I	14	10	1	3	21
4. Genève-Natation II	14	6	2	6	14
5. Vevey-Natation I	14	6	0	8	12
6. C.N. Sion I	14	4	1	9	9
7. S.B. Bienne I	14	3	1	10	7
8. S.K. Bâle I	14	1	1	12	3

Très longtemps en tout cas, la première place fut convoitée par les équipes du Lausanne-Natation, W.S.V. Bâle et le C.N. Monthey, car incontestablement ces trois formations faisaient d'emblée figure de favorites. Finalement la première place est revenue au représentant de la capitale vaudoise.

Nous attendions beaucoup de la première formation du C.N. Monthey qui au terme de la saison estivale de l'année dernière avait été reléguée en ligue nationale B. Mais cette équipe ne fut pas longue à démontrer ses excellentes qualités qui furent à l'origine des nombreux succès.

Le néo-promu dans cette série de jeu : le C.N. Sion a finalement assuré son maintien en ligue nationale B, objectif fixé en début de saison. Tâche cependant difficile qui finalement fut obtenue par la victoire sur le Vevey-Natation (6-5) lors de l'avant-dernier match de championnat.

DEUXIÈME LIGUE

1. Genève-Natation III	10	9	0	1	18
2. C.N. Fribourg II	10	6	2	2	14
3. C.N. Monthey II	10	6	0	4	12
4. Vevey-Natation II	10	3	2	5	8
5. C.N. Nyon I	10	3	2	5	8
6. Montreux-Natation I	10	0	10	0	0

A l'image de la première équipe, les réserves montheyennes ont remporté le troisième rang de leur série de jeu avec une différence de buts de 61 à 56. Bonne compétition donc pour cette « doublure » formée de nombreux joueurs encore à l'apprentissage de cette discipline sportive.



HOCKEY SUR GLACE

La coupe Thurn et Taxis

La coupe Thurn et Taxis a été remportée par Sonp Kladlo. La formation tchécoslovaque a gagné par 4-3 son match décisif contre Spartak Moscou. Classement final :

- 1. Sonp Kladlo 12 p. (43-30) ; 2. Spartak Moscou 12 (54-27) ; 3. Pologne 8 (27-21) ; 4. EV Fuessen 8 (39-37) ; 5. Roumanie 6 (35-35) ; 6. VFL Bad Nauheim 5 (31-39) ; 7. EV Rosenheim 3 (23-41) ; 8. EV Landshut 2 (19-41).



BASKETBALL

Deux défaites helvétiques en Pologne

L'équipe suisse féminine des cadets a débuté par deux défaites dans le tournoi éliminatoire des championnats d'Europe, en Pologne, à Szczecin. Au cours de la première journée, elle s'est en effet inclinée devant la Hollande (33-93) avant d'être défaite lors de la deuxième journée par l'Espagne (48-83).



TENNIS

● Indianapolis. - Simple messieurs, demi-finales : Jim Connors (EU) bat Harold Solomon (EU) 6-2 7-5. Bojtek Fibak (Pol) bat Guillermo Vilas (Arg) 7-5 7-6. - Simple dames, finale : Kathy May (EU) bat Brigitte Cuyppers (AS) 6-4 4-6 6-2. - Double dames, finale : Linky Boshoff - Illana Kloss (AS) battent Laura Dupont - Wendy Turnbull (EU) 6-2 6-3.

● Winnipeg. - Simple dames, finale : Susan Stone (Can) bat Andrée Martin (Can) 6-1 6-0 6-1. - Simple messieurs, finale : Jim Boyce (Can) bat Greg Halder (Can) 6-2 6-3.

Derborence attend la 5^e régates

Le week-end prochain, 21 et 22 août, l'idyllique plan d'eau de Derborence accueillera la 5^e régates d'altitude. Chaque année, selon une tradition maintenant bien établie, le rendez-vous de cette compétition fort sympathique et attrayante revêt un caractère particulier.

On ne peut donc que recommander aux amoureux de la nature, de la tranquillité et qui se passionnent de voile de réserver le prochain week-end pour suivre une compétition qui a pour cadre la beauté des Alpes et des forêts.



LUTTE

Un écolier suisse champion du monde

Les championnats du monde pour juniors et écoliers, à Minneapolis (Etats-Unis), ont été marqués par l'exploit du jeune Bernois Markus Karlen (16 ans), de Wiggiswil, près de Muenchenbuchsee. Ce dernier s'est en effet imposé dans la catégorie « écoliers ». La délégation helvétique comprenait sept personnes. Elle était dirigée par Denis Perret.

Markus Karlen s'est toutefois imposé en finale sans combattre (forfait de son adversaire). Auparavant, le Bernois avait gagné ses deux combats contre un Guatemalteco et un Canadien. Il devait être opposé pour le titre à un lutteur de la République dominicaine, lequel a dû s'abstenir en raison d'une blessure. Markus Karlen (né le 17 avril 1960), apprenti serrurier, a été proclamé tout de même champion du monde.



MARCHE

Favre champion valaisan de la montagne

A l'issue des épreuves comptant pour le championnat valaisan de la montagne, soit Monthey, Champéry et Conthey-Biollaz et en l'absence du super-favori Sylvestre Marclay (blessé), le classement final officiel se présente de la façon suivante :

- 1. Favre Marc, CA Sierre, 2 h 42'18" - 2. Girod Raymond, Monthey, 2 h 44'13" - 3. Rouiller André, Monthey, 2 h 47'31" - 4. Bianco Joseph, Sion, 2 h 48'14" - 5. Métraijer J.-Marie, Monthey, 2 h 48'25" - 6. Germanier Gaby, Conthey, 2 h 50'55" - 7. Evéquo Edy, Conthey, 3 h 02'55" - 8. Gavillet Bernard, Monthey, 3 h 08'24".

Les autres marcheurs valaisans n'ayant effectué qu'une des deux épreuves n'entrent pas en ligne de compte pour ce classement.

Les trois premiers recevront un prix souvenir lors de l'assemblée de la FVA en décembre.



CYCLISME

Roland Salm frappé par Genet

A l'heure où les critères d'après-Tour battent leur plein, l'omnium international de Genève entraine en quelque sorte dans cette tradition bien établie. Mais on sait que la valeur sportive de telles réunions est plus que contestable. D'ailleurs des voix s'élèvent de plus en plus pour dénoncer les « arrangements » et les « machinations » qui ont cours entre les principaux coureurs.

Parfois il est des concurrents qui ne veulent rien entendre à ces « combines ». Visiblement le champion suisse Roland Salm est de ceux-là. L'Argovien ne cachait pas son intention de gagner cette épreuve genevoise au grand dam de quelques-unes des vedettes du Tour de France : Van Impe, Poulidor, Delisle, Ocaña, Danguillaume. Peu avant le départ, il s'était fait expliquer à fond les points du règlement afin d'avoir la formule bien en tête.

L'individuelle sur 50 tours donna lieu à un duel serré entre Salm et Luis Ocaña. Ce dernier dut finalement s'avouer battu par le champion suisse, vainqueur à la régulière du dernier sprint, derrière Danguillaume qui n'était plus en course pour la victoire finale. Mais Salm fut bien mal récompensé de sa générosité puisqu'il fut frappé au visage, peu après la ligne d'arrivée, par le Français Jean-Pierre Genet. L'incident, relaté par le journal zurichois *Blick*, a eu de nombreux témoins, notamment M. Claude Jacquet, président du Tour de Romandie et commissaire UCI,

qui a saisi la commission des professionnels.

Selon *Blick*, la victoire d'Ocaña avait été programmée à l'avance. Mais les instigateurs de cet arrangement n'avaient pas prévu l'obstination de Roland Salm qui a accusé aussi Lucien Van Impe d'avoir voulu lui faire rater un virage. Observateur intéressé puisque membre du comité d'organisation, l'ex-champion suisse Bernard Vifian a confirmé ces agissements pour le moins scandaleux. Il relève aussi certains propos injurieux de Van Impe à l'encontre de Salm, propos rapportés par des clients (Vifian est propriétaire d'un magasin de cycles).

Cees Bal renonce à la compétition

Le professionnel hollandais Cees Bal (24 ans), vainqueur du Tour des Flandres 1974 sous le maillot « Gan-Mercier », a annoncé son retrait de la compétition. Passé dans l'équipe de Merckx dès 1976, il n'a jamais retrouvé cette facilité qui lui avait permis en peu de temps d'accéder au niveau international. Cees Bal avait en outre gagné l'Etoile des espoirs en 1973. Il totalisait déjà plusieurs succès d'étapes au Dauphiné Libéré, au Tour d'Indre-et-Loire, au Tour de l'Aude (course qu'il gagna en 1974), à la Semaine catalane et au Tour du Luxembourg.

Sélection hollandaise pour Ostuni

Sept professionnels hollandais ont déjà été désignés pour les championnats du monde sur route (5 septembre à Ostuni) : Hennie Kuiper, le champion du monde en titre, Jan Raas, champion national, Joop Zoetemelk, Gerrie Knetemann, Téó Smit, Gerben Karsten, redoutable finisseur qui s'est mis en évidence au Tour de France, et Jos Schipper. Les quatre autres coureurs seront désignés le 28 août après le Tour de Hollande.

La famille Knetemann sera bien représentée puisque outre Gerrie, sa femme Gré Knetemann-Donker a également été retenue. La sélection hollandaise :

Professionnels. - Route : Hennie Kuiper,

Jan Raas, Joop Zoetemelk, Gerrie Knetemann, Téó Smit, Gerben Karsten et Jos Schipper. - Piste : Martin Venix, Cees Stam, René Pijnen (demi-fond), Leijn Loewesijn (vitesse), Roy Schuiten (poursuite).

Dames : Gré Knetemann-Donker, Tine Fopma, tenante du titre, Keetie Van Oosten-Hage, Bella Van der Spiegel-Hage, Marjan Bik, Truus Van der Plaat, Anne Riemersma. - Piste : Keetie Van Oosten-Hage, Anne Riemersma (poursuite). - Marijke Lager-Loef (vitesse).

Amateurs. - René Lagkruis, Lau Veldt (tandem), Ron Smit, Ger Slot (30 km aux points), Gaby Minnebo, Mathe Pronk, Martin Rietveld (demi-fond).

A Crettenand le GP cyclotouriste de Savièse

Le Grand Prix cyclotouriste organisé par le Ski-Bob-Club de Savièse, entre Saint-Germain et les Mayens de la Dzour a connu un magnifique succès. Quelque cent coureurs prirent part à cette épreuve et le meilleur temps a été réalisé par Narcisse Crettenand d'Isérables. Celui-ci a effectué le parcours en 27'30". Les deux autres meilleurs performances appartiennent à Michel Bonvin (Montana) 27'57" et à Didier Bonvin (Arbaz) 28'20".

Voici les meilleurs résultats :

- Cat I : 1. Narcisse Crettenand, Isérables, 27'30" ; 2. Didier Bonvin, Arbaz, 28'20" ; 3. Daniel Blanc, Ayent, 28'27" ; 4. Alain Fardel, Ayent, 28'53" ; 5. Roland Marty, Sion, 28'55" ; 6. Jean Voutaz, Martigny, 28'55" ; 7. Jacques Mathieu, Sierre, 29'07" ; 8. Georges Darbellay, Liddes, 29'38" ; 9. Ivan Miehlig, Sion, 30'13" ; 10. Philippe Fournier, Sion, 30'31".
- Cat. II : 1. Michel Bonvin, Montana, 27'57" ; 2. Jean-Paul Crisinel, Sion, 28'47" ; 3. André Compondu, Vétroz, 29'59" ; 4.

- Pietro Riposi, Leysin, 30'14" ; 5. Charles Dischinger, Genève, 30'15" ; 6. Jean-Marie Fellay, Sion, 30'35" ; 7. Philippe Rauch, Sierre, 30'37" ; 8. Jérôme Dessimoz, Conthey, 30'52" ; 9. Denis Chavaz, Sion, 30'55" ; 10. Jean-Louis Pitteloud, Sierre, 31'11".

- Cat. III : 1. Albini Tornay, Saxon, 28'34" ; 2. Maurice Gavillet, Conthey, 29'35" ; 3. André Berclaz, Sierre, 30'14" ; 4. André Galletti, Monthey, 30'28" ; 5. Michel Genillard, Monthey, 30'29".

Football à l'étranger

France: le retour de Jean Vincent

Depuis qu'il avait quitté La Chaux-de-Fonds, on avait quelque peu perdu la trace de Jean Vincent. Cet ailier gauche fameux, qui participa en 1958 avec l'équipe de France à l'inoubliable campagne de Suède, avait encore entraîné Bastia puis Lorient. Désormais, on le retrouve à la place de Jean Arribas à la tête du FC Nantes.

Ce retour aux sources pour ce Nordiste de 46 ans concrétise un vieux rêve. Désormais Jean Vincent est parti pour une nouvelle aventure avec une formation de 21 ans de moyenne d'âge. Cette jeune équipe nantaise a déjà marqué 5 buts dont 3 (3-0) contre Marseille devant 20 000 spectateurs. Deux buts de Rampillon, un de Michel ont ouvert la voie du succès aux Nantais qui s'installent déjà en tête du classement.

Nîmes, adversaire de Servette en finale de la coupe des Alpes, fait aussi preuve d'une belle efficacité (3-1 contre Angers). Mais les Nimois ont d'abord peiné avant de se détacher sur la fin, grâce à des réussites de Boyron (16^e et 75^e) et Dussaud (89^e). Bordeaux fait aussi partie du club

des « 4 points » grâce à un succès sur Lille (2-1). Cette fois Jeandupeux n'a pas trouvé le chemin des filets. Mais il est à l'origine du premier but (penalty transformé par Giresse à la 17^e) pour avoir été tackle de façon fautive par Gardon dans le rectangle fatidique.

Opposé au Paris-Saint-Germain, Nice s'en est tiré à bon compte à domicile (1-0). Un but de Toko (79^e) sur corner de Huck lui permet de garder le contact avec Nantes, Nîmes et Bordeaux. Mais les Niçois semblent avoir définitivement perdu leur étiquette de facilité, comme Saint-Etienne accroché par Metz (0-0). Les finalistes de la coupe d'Europe sont loin de faire preuve de leur aisance traditionnelle. Certes, Bathenay aurait pu leur apporter les deux points mais l'un de ses tirs fut renvoyé par la transversale.

Si Lyon a dominé en vain Nancy (0-0), Lens a redressé en extrême la situation face à Bastia (4-3). Pendant une demi-heure, les Nordistes se heurtèrent en vain au nouveau gardien corse, Petrovic. Un but de Dzajic fut aussi annulé pour hors jeu.

C'est dire que les 23 000 spectateurs, venus encourager les Lensois, ont connu quelques minutes d'anxiété.

Les résultats à l'étranger

● **RFA.** - Championnat de Bundesliga (1^{re} journée) : Borussia Moenchengladbach - MSV Duisbourg 1-1. SC Karlsruhe - Hertha Berlin 0-3. FC Sarrebruck - VfL Bochum 0-1. SV Hambourg - Borussia Dortmund 3-4. Schalke 04 - Werder Brême 3-2. FC Cologne - FC Kaiserslautern 3-1. Tennis Borussia Berlin - Rotweiss Essen 2-2. Eintracht Brunswick - Eintracht Frankfurt 3-1. Bayern Munich - Fortuna Dusseldorf 2-1.

● **AUTRICHE.** - Championnat de 1^{re} division : Austria Salzburg - Vienna 1-1. ASK Linz - SW Innsbruck 2-2. Austria/Wac Vienne - Rapid Vienne 3-2. AK Graz - Voest Linz 0-0. Admira/Wacjer Suedstadt - Sturm Graz 3-0. - Classement après trois journées : 1. Vienna Vienne 5 points - 2. Austria Salzburg 5 - 3. Rapid Vienne 4.

BAYERN INQUIET EN RECEVANT ANDERLECHT

La super-coupe d'Europe que le Bayern de Munich disputera contre Anderlecht ce soir à Munich (match aller) et le 30 août à Bruxelles (match retour) est le seul trophée qui manque encore au palmarès du prestigieux club ouest-allemand. Celui-ci a dominé le football européen au cours de ces trois dernières années en remportant trois fois consécutivement la coupe d'Europe des clubs champions.

Il y a deux ans, le FC Magdebourg (RDA) avait refusé de rencontrer le club bavarois pour disputer la super-coupe d'Europe. L'année suivante, le Bayern de Munich avait été battu par Dynamo Kiev, vainqueur des deux matches (1-0 à Munich et 2-0 à Kiev). Le Bayern traversait alors

une très mauvaise passe, privé de deux de ses meilleurs éléments, le buteur Gerd Mueller et l'ailier Ueli Hoehnes.

Les conditions sont bien meilleures cette fois-ci. Mais il n'empêche que l'entraîneur Dettmar Cramer n'est pas très optimiste. « Nous ferons tout pour gagner. Mais nous ne nous faisons aucune illusion. Anderlecht est l'une des équipes les plus fortes, si ce n'est la plus forte d'Europe ».

A ce pessimisme, une raison essentielle : le sort de l'équipe ouest-allemande repose actuellement un peu trop sur les seules épaules de son exceptionnel capitaine Beckenbauer. Le modeste comportement de samedi passé contre Fortuna Duessel-

dorf, à Munich, l'a démontré. Bayern Munich l'a emporté sur le score équilibré de 2-1. Beckenbauer a pris une part prépondérante à cette victoire. Mais son équipe a surtout souffert de l'absence de Roth, blessé.

Il est à craindre que face à Anderlecht, la seule présence de Franz Beckenbauer ne soit pas forcément un gage de succès. « Nous prendrons la super-coupe au sérieux », a tout de même affirmé le libero bavarois. Cette déclaration est de bon augure et laisse supposer que les Allemands sauront faire preuve de sérieux pour étoffer encore un peu plus leur exceptionnel palmarès.

Ce soir à l'Allmend lucernois

Suisse - Bulgarie

Pour son dernier match de préparation avant d'affronter la Norvège le 8 septembre à Oslo (tour éliminatoire de la coupe du monde), la Suisse rencontrera la Bulgarie, ce soir à Lucerne.

Il s'agit d'une inconnue de plus en ce qui concerne cet adversaire que notre formation nationale rencontrera pour la première fois de son histoire. Des Bulgares qui ont le même souci de perfectionnement puisque de leur côté, le 9 octobre, ils accueilleront la France en vue d'une qualification pour la coupe du monde.

Pour la Suisse et René Hussy qui a rappelé Fritz Künzli (absent durant trois ans de la formation nationale) une victoire serait la bienvenue. Elle n'est pas impossible puisque basée sur la valeur du Servette (Guyot, Bizzini, Barberis, Pfister, Muller) et de Burgener, Trincherio, Botteron et Jeandupeux, la Suisse dispose indiscutablement d'un ensemble de valeur. Reste à savoir dans quel esprit ce match international se disputera.

Toute la formation helvétique s'est présentée au rendez-vous dans une forme réjouissante à l'exception du remplaçant Hasler qui souffre encore de sa blessure.

« Par chance, personne n'a été blessé samedi », nous a déclaré René Hussy un jour avant la rencontre entre la Suisse et la Bulgarie. L'équipe suisse, qui a pris ses quartiers à l'Hôtel Tivoli à Lucerne, s'est entraînée hier, en fin d'après-midi, sur le stade lucernois de l'Allmend, où aura lieu ce soir la rencontre. Pour une fois ce ne sont pas les joueurs, mais les spectateurs, qui provoquent certains soucis aux dirigeants : le temps maussade, la pluie et la... défaite de Lucerne face à Emmenbrucke risquent bien d'avoir des conséquences (négatives) sur le nombre de spectateurs. La pré-location a été pour ainsi dire nulle. L'équipe suisse, bien décidée à battre les Bulgares, devra-t-elle jouer à huis clos ce soir ? Les sportifs lucernois ne semblent guère s'intéresser à cette rencontre...

FC Fully un gros souci de moins

Ognjanovic ne revient pas... Cotture nommé entraîneur

Le 11 juin, après avoir mûrement réfléchi et à la suite de plusieurs contacts avec des entraîneurs, le FC Fully engageait le Yougoslave Rade Ognjanovic (ex-entraîneur de Viège), comme remplaçant d'André-Marcel Malbois.

Or, il y a quelques semaines, Ognjanovic quittait la Suisse pour son pays et ne revenait pas pour assurer la préparation du club qui l'avait engagé verbalement. Les dirigeants du club bas-valaisan confièrent donc l'entraînement à leur ancien joueur Amédée Cotture qui était assisté de Jean-Marc Mottier.

Par la suite, la direction du FC Fully réussit à atteindre Ognjanovic par téléphone à Belgrade. Il ressort de cet entretien que le Yougoslave est retenu dans son pays pour des raisons professionnelles et que son retour n'a rien de précis. Voilà pourquoi, d'entente avec Ognjanovic, les responsables de l'équipe de Fully se sont

tournés vers une autre solution.

Le travail préparatoire d'Amédée Cotture et de son adjoint Mottier ayant donné entière satisfaction, Fully confiera donc sa direction technique à ce duo.

Rappelons les résultats obtenus au cours des matches d'entraînement : Fully-Sierre 2-1, Fully-Rarogne 1-1 et Martigny-Fully 1-4.

Amédée Cotture fonctionnera donc comme « joueur-entraîneur » et Jean-Marc Mottier sera son adjoint tout en évoluant lui aussi comme joueur.

Ainsi donc tout est bien qui finit bien puisque le FC Fully a résolu un problème délicat à la satisfaction de tous.

Et puisque l'occasion se présente, nous félicitons Cotture pour cette nomination et lui souhaitons « bon anniversaire ». Le nouvel entraîneur de Fully fête aujourd'hui 17 août ses 28 ans.

J. M.

Auto: décision reportée après Les Rangiers

Contrairement à l'opinion générale, l'épreuve des Rangiers disputée le week-end passé et remportée par l'Allemand Ketterer sur un proto 2 litres, n'a pas apporté d'éléments susceptibles de façonner de manière définitive la physionomie du championnat suisse automobile.

Quoique absent dans le Jura, Hansjoerg Appenzeller possède toujours les meilleures chances de glaner le titre en « voiture de série » malgré la menace de son frère Frank, vainqueur dimanche avec sa Commodore. Straumann sur sa Toyota, victime d'ennuis mécaniques, et « Ruby », à la fois

prudent (avec ses « slicks ») et contestataire sous la pluie, après une brillante première montée, n'obtinrent pas les points suffisants les mettant à l'abri de toute mauvaise surprise. « Ruby » (Modus) fut même battu à plate couture par André Chevalley (March). Le Genevois souhaitait la pluie. Elle vint vraiment au moment opportun pour lui permettre de prendre une éclatante revanche sur son rival. Avec leur moteur 1600 cm³, « monter » en 2'03", 2'04", à près de 150 km/h de moyenne, comme l'ont fait les deux témoins du championnat suisse, catégorie « course », ne constitue pas un mince exploit.

En « sport », Baltisser (Osella) a marqué 100 nouveaux points, ce qui le place en bonne posture pour l'issue finale. Celle-ci se jouera donc, pour l'ensemble des catégories, sur les pentes du Gurnigel, le 12 septembre et du Hemberg, le 26 septembre. Quelques Valaisans s'alignaient aussi aux Rangiers. Samedi, en licenciés C, Adrien Rudaz termina 2^e (sur 3) dans sa classe au volant de sa Roger formule V et François Frachebourg, opposé à des Carerra contre lesquelles sa plus toute jeune Porsche 911 S 2400 ne pouvait rien, dut se satisfaire de la troisième place (sur 3) et cela à l'occasion de sa première apparition en côte.

Le lendemain, après les forfaits de Maye et de Rey (ennuis de moteur aux essais), Gérard Pierroz, comme au bon vieux temps (!), sauva les meubles de la délégation des Treize Etoiles en signant la victoire dans sa classe avec sa March 743-1000 (2 partants).

J.-M. W.

Lauda est rentré chez lui

Niki Lauda est arrivé à Salzburg à bord de son avion privé. Il était accompagné de sa femme. Il a pris immédiatement le chemin de sa propriété située à Hof, près de Salzburg. Le champion du monde des conducteurs, accidenté au Nurburgring, avait quitté la clinique spéciale de Ludwigshafen dans la matinée. Il avait subi une première intervention de chirurgie plastique rendue nécessaire en raison des brûlures au visage.

Niki Lauda a bénéficié, pour se rendre en Autriche, d'un « congé de quelques jours », précise-t-on à la clinique de Ludwigshafen.

Le Dr Rudolf Zellner, médecin-chef du service où furent pratiquées les transplantations de peau sur le visage du champion du monde, a déclaré que l'évolution « sans complications » du processus de guérison, avait permis d'accorder à Niki Lauda un « changement d'air ». Il a ajouté que, du point de vue psychologique, la convalescence du pilote autrichien était rendue plus difficile du fait que le malade était littéralement assiégé par les journalistes et photographes et pouvait à peine quitter sa chambre.

ATHLETISME

Mac Wilkins approche son record au meeting international de Nice

Une pluie d'orage survenue avant l'heure du meeting a contrarié le succès populaire et aussi sportif de la réunion internationale organisée au stade Ouest de Nice.

Le public a parfois manifesté son mécontentement de façon bruyante. Ainsi, Dwight Stones, vainqueur du saut en hauteur avec un bond modeste pour lui de 2 m 19, a été copieusement sifflé lorsqu'il est monté sur le podium. A sa droite figurait le Suisse Hanspeter Habegger, troisième avec un saut de 2 m 13. Le Soleurois a échoué dans ses trois essais à 2 m 16 mais compte tenu des circonstances difficiles - piste d'élan détrempe - sa performance est bonne. Elle confirme sa récente victoire à Viareggio où il avait franchi 2 m 18.

Dans l'épreuve féminine, la Suisse a également été représentée aux places d'honneur grâce à Susi Erb, troisième avec un bond de 1 m 75.

La meilleure performance de la soirée a probablement été réalisée par le recordman du monde du disque, l'américain Mac Wilkins, qui a approché de 86 centimètres son record du monde établi le 1^{er} mai 1976 à San José.

Pour sa première course en France depuis la conquête de sa médaille d'or à Montréal, Guy Druet a remporté la victoire espérée par ses supporters. Une nouvelle fois, le vétéran américain Davenport l'a menacé jusque sur le fil.

Sur 1000 mètres, l'Africain Mike Boit a remporté la victoire attendue après avoir mené de bout en bout. Dernier à

l'attaque de l'ultime tour, le Suisse Rolf Gysin a une nouvelle fois déçu en se contentant de la septième place et d'un « chrono » fort moyen. Ses compatriotes Vonlanthen et Schoenberger ont pris les deux premières places, respectivement en 2'25"04 et 2'26"19, de l'épreuve « B » courue sur cette même distance.

Résultats :
Messieurs. - 400 m : 1. Fred Newhouse (E-U) 45"58 ; 2. David Jenkins (G-B) 45"67. - 400 m haies : 1. Jim Bolding (E-U) 49"34 ; 2. Alan Pascoe (G-B) 50"28 ; 3. Baggio (Fr) 51"03 ; 4. François Aumas (S) 51"61 ; 5. Alonzo (Esp) 52"05. - 100 m : 1. Steve Riddick (E-U) 10"23 ; 2. James Gilkes (Guy) 10"33 ; 3. Houston McTear (E-U) 10"46 ; 4. Ray Robinson (E-U) 10"48. - Poids : 1. Peter Shmook (E-U) 20 m 23 ; 2. Al Feuerbach (E-U) 20 m 17.

3000 m : 1. Baumgartl (RDA) 7'52"48 - 2. Boxberger (Fr) 7'53"33 - 3. Willy Polleunis (Be) 7'54"61 - 4. Wilson Waiga (Kenya) 7'55"51. - Hauteur : 1. Dwight Stones (EU) 2 m 19 - 2. Bruni (It) 2 m 16 - 3. Hanspeter Habegger (S) 2 m 13. - Disque : 1. Mac Wilkins (EU) 70 m - 2. John Powell (EU) 66 m 34 - 3. Hein-Direck Neu (RFA) 62 m 42. - 1000 mètres : 1. Mike Boit (Ken) 2'18"98 - 2. Overt (GB) 2'19"16 - 3. Clément (GB) 2'21"38 - 6. Marajo (Fr) 2'21"81 - 7. Rolf Gysin (S) 2'22"95 - 8. Coghlan (Ir) 2'23"30. - 110 m haies : 1. Guy Druet (Fr) 13"41 - 2. Davenport (EU) 13"42 - 3. Foster (EU) 13"52 - 4. Munkelt (RDA) 13"84 - 5. Wodinski (Pol) 14"12.

200 m : 1. Donald Quarrie (Jam) 20"86 - 2. Aramé (Fr) 21"53 - 3. Wells (EU) 21"38 - 4. Robinson (EU) 21"55. - Perche : 1. Buciariski (Pol) 5 m 45 - 2. Kozakiewicz (Pol) 5 m 35 - 3. Tully (EU) 5 m 35.

Dames. - 400 m : 1. Irena Szewinska (Pol) 51"54 ; 2. Pirjo Haggman (Fin) 51"47 ; 3. Debra Sapenter (E-U) 52"64. - Hauteur : 1. Anne-Marie Pira (Be) 1 m 84 ; 2. Sara Simeoni (It) 1 m 81 ; 3. Susi Erb (S) 1 m 75 ; 4. Ulrike Meyfarth (RFA) 1 m 70. - 1500 m : 1. Ulrike Klapezynski (RDA) 4'10"94 ; 2. Francie Lutz-Larrieu (E-U) 4'11"93 ; 3. Ellen Wellmann (RFA) 4'13"36. - 100 m haies : 1. Esther Rot (Isr) 13"08 ; 2. Pat Shmook (E-U) 13"93 ; 3. Pira (Be) 14"04 ; 4. Angela Weiss (S) 14"16.



Le Français Guy Druet, vainqueur sur le fil de l'Américain Davenport.



Amédée Cotture (à droite, exécutant un tackle parfait devant un joueur de Granges alors qu'il évoluait avec le Martigny-Sports), peut apporter des satisfactions au FC Fully comme entraîneur et comme joueur.

Avant la course Fontaines - Villars - Burquin

L'Ecurie du Nord d'Yverdon organisera dimanche 22 août la 11^e édition de la course de côte Fontaines - Villars - Burquin. Les meilleurs pilotes helvétiques et quelques excellents étrangers seront au départ. Parmi eux Freddy Amweg, détenteur du record du parcours en 1'00"53, Walter Brun, André Wicky, Heinz Schulthess, Christian Blanc.

Il faut aussi et surtout relever la participation du Français Pierre Maublanc (March F 2) qui, dimanche dernier, a battu le record de la course Saint-Ursanne - Les Rangiers. Roger Rivoire (March F 2), lauréat de 1975 et meilleur temps en 1'11"92, sera également de la partie.

A l'heure actuelle, quelque 200 concurrents ont déjà fait parvenir leur inscription aux organisateurs qui ont axé spécialement leur action sur la sécurité. A signaler également parmi les favoris le Veveysan Claude Jeanneret (BMW 320 Heidegger).

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 33.	
Francs	
136 avec 12 points	530.85
2097 avec 11 points	25.80
15791 avec 10 points	3.45

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 33.	
Francs	
6 avec 5 points	
+ le N° complémentaire	1770.20
39 avec 5 points	612.75
2243 avec 4 points	10.65
2738 avec 3 points	
+ le N° complémentaire	5.80
Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu et la somme contenue dans le Jackpot se monte à Fr. 90 706.80.	

Trois nouveaux bourgeois mélaïres



Après les souhaits de bienvenue adressés par le président de Mex, tandis que la Farateuse agaonoise interprète une marche, les trois nouveaux bourgeois mélaïres sont fleuris.

MEX. - En cette fête de l'Assomption, le conseil communal de Mex recevait, entouré de la population de la commune, trois nouveaux bourgeois : MM. Burmeister, Gyonios, Pontacolone, ainsi que leurs familles. Une petite cérémonie officielle et toute familiale s'est déroulée après l'office divin sur la place de la Chapelle, en présence du curé Pralong qui aime à se retrouver chez les Mélaïres en de telles circonstances. Un groupe de musiciens de l'Agaonoise a

donné une aubade en l'honneur des nouveaux bourgeois, tandis que le président de Mex, M. Roland Gex, relevait que le choix de Mex par le trio de nouveaux citoyens de cette commune a été le fait de contacts afin de se découvrir mutuellement. « Ce choix a été fait par le cœur d'abord et la réponse des Mélaïres a été à la mesure de vos sentiments », disait le président de Mex qui poursuivait ainsi : « Chères nouvelles familles, que votre satisfaction soit entière

dès l'instant où se tissent vraiment des liens fraternels devant vous unir indéfectivement à vos combourgeois mélaïres, eux qui, vivant sur ce piton rocheux, ont choisi la rude vie de la montagne, eux qui ont vu tant des leurs capituler et préférer la vie citadine, eux qui savent encore ce que la chaleur humaine veut dire, ce sont vos frères dans la bourgeoisie mélaïre, heureux d'accueillir de nouveaux amis. »

AU BOIS-NOIR Pose électronique d'enrobés

EVIONNAZ. - Depuis quelques jours, une maison spécialisée de Martigny procède à la réfection d'une partie de la route cantonale, soit entre Evionnaz et l'entrée du Bois-Noir. Rien en soi de bien particulier et pourtant une « première valaisanne ».

En effet, l'entreprise utilise une machine de pose absolument révolutionnaire et qui fonctionne de manière électronique. Cette bitumeuse, que nous avons d'ailleurs déjà présentée à nos lecteurs alors qu'elle travaillait sur la déviation d'Orsières, a été dotée récemment d'un ingénieux complément en provenance d'Allemagne. Ce complément technique est composé de trois systèmes différents : l'un avec fil d'acier, l'autre avec ski de six mètres de long et le dernier avec deux tâteurs. L'un et l'autre de ces éléments est relié au tableau électronique de la chaîne qui est de surcroît dotée d'un pendule. On donne au tableau électronique les devers en pour cent ou en degrés et la machine, par le biais du pendule corrige ensuite électroniquement et tout au long de la pose les différences de niveau, soit de la chaussée endommagée et ancienne, soit de la nouvelle chaussée. Le procédé permet d'atteindre une exceptionnelle précision dans la pose et garantit un écart maximum de deux dixièmes par rapport au profil en long donné par le géomètre officiel.

Pour l'entreprise, la mise en exploitation de ce système électronique a posé quelques problèmes puisque toute l'équipe doit être formée à l'utilisation de la machine. C'est ainsi par exemple que le chef de chantier, M. Bernard Lovey, a suivi un cours technique dans le canton de Neuchâtel. D'autre part, MM. Auguste Terretaz et Yves Hugon, respectivement surveillant des travaux et technicien au Département des travaux publics, ont également appris à se familiariser avec ce procédé révolutionnaire pour notre région. Le résultat obtenu, comme nous avons pu le constater personnellement, est remarquable et la « bande roulable » exécutée par la machine qui a également un système de pré-compaction rendant le tapis plus ferme encore est un « vrai billard ».

SET

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Foire de Ljubljana: encore de l'or et de l'argent!

MARTIGNY. - Nous avons, dans notre édition de jeudi dernier, signalé le succès obtenu par Provins au 22^e concours international de dégustation organisé par la foire de Ljubljana, en Yougoslavie, c'est-à-dire à la veille de l'ouverture de la 2^e Foire mondiale du vin.

Les dégustations du jury se déroulèrent du 22 juillet au 5 août, jury composé de 14 membres dont un Suisse, M. J. Crettenand, chef de la section de technologie à la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins sur Nyon.

En complément d'information, précisons que la Suisse a présenté 30 vins sur les 1500 en provenance de 23 pays producteurs.

Elle a remporté :

- 14 grands diplômes d'honneur avec la médaille d'or ;
- 5 grands diplômes d'honneur avec la médaille d'or ;
- 7 grands diplômes d'honneur avec la médaille d'argent ;
- 4 diplômes d'honneur, plus ceux de participation.

Preuve en soi que notre pays possède une aristocratie des vins.

Provins s'est distingué. Mais il est une autre maison valaisanne que l'on a omis de citer. Il s'agit de A. Simonetta SA, à Martigny-Bourg, qui a présenté trois vins et obtenu :

- un grand diplôme d'honneur avec la grande médaille d'or pour son fendant « Sur-les-Scex » 1975 ;
- un grand diplôme d'honneur avec la grande médaille d'or, pour sa dôle « Sainte-Alliance » 1975 ;
- un grand diplôme d'honneur avec médaille d'argent pour son pinot noir « Saint-Graal » 1974.

Donc deux grandes médailles d'or et une médaille d'argent.

Nos sincères félicitations. Em. B.

A travers Finhaut

MARTIGNY. - Nous rappelons que la course cycliste de côte « A travers Finhaut », organisée par les vétérans du VC Excelsior de Martigny, en collaboration avec l'école de ski de la station, prévue le 22 août prochain, a dû être reportée au dimanche 29 août pour des raisons indépendantes de la volonté des responsables.

Ceux des Evouettes à Chalavornaire



LES ÉVOUETTES. - Heureuse initiative que celle prise par un groupe d'Evouettards désirant réunir tous ceux du village en une fête sur l'alpe de Chalavornaire. Dimanche dernier, ils étaient quelque 200, malgré un temps pluvieux, à se retrouver déjà au milieu de la matinée au chalet d'alpage pour admirer l'immense broche automatique confectionnée par M. Werner Burren, sur laquelle rôtissait un magnifique bœuf dont la cuisson était suivie avec attention par un quatuor de maîtres queux avertis. Ce bœuf a été offert par un paysan des Evouettes, ce qui a entraîné une belle émulation chez d'autres, assurant ainsi une broche géante pour les années à venir.

Domiciliés et exilés des Evouettes avaient répondu à l'appel des initiateurs. Ce fut une belle journée d'amitié villageoise, en dépit des conditions atmosphériques peu favorables.

<p>A vendre</p> <p>tracteur routier Fiat (69)</p> <p>avec semi-remorque Viberti</p> <p>Prix après expertise Fr. 70 000.- Financement assuré</p> <p>Contrat de travail complet sur 5 ans</p> <p>Faire offre : case 232, 1211 Genève 2</p>	<p>URGENT ! A louer à Vex</p> <p>villa</p> <p>3 grandes chambres, cuisine, bains, 83 m² Cave, garage, 800 m² terrain. Libre le 1^{er} septembre 1976</p> <p>Prix à discuter</p> <p>Ecrire sous chiffre P 36-901299 à Publicitas, 1951 Sion</p>	<p>A louer à Sion, sur avenue principale</p> <p>locaux</p> <p>pouvant servir de bureau, dépôt ou autre, d'une surface de 34 m². Place de parc</p> <p>Tél. 027/22 76 52</p> <p>36-27870</p>	<p>Ranger (GM)</p> <p>expertisée, voiture très soignée, 12 CV mod. 72, 49 000.-</p> <p>A céder au prix exceptionnel de Fr. 6800.-</p> <p>Station Agip 1891 Vionnaz Tél. 025/7 45 16 ou 7 49 16</p> <p>36-425429</p>	<p>Collectionneur autorisé, achète</p> <p>vieux revolvers gros calibre et pistolets Mauser, Walter avant 1945</p> <p>Ecrire à : case postale 307 1951 Sion</p> <p>36-302159</p>	<p>Tea-room du Soleil rue des Remparts Sion</p> <p>Tél. 027/22 16 25</p> <p>cherche</p> <p>serveuse</p> <p>36-3460</p>	<p>Buffet de la Gare à Bionay</p> <p>cherche pour tout de suite</p> <p>sommelières ou sommeliers</p> <p>Tél. 021/53 11 80</p>	<p>Entreprise de maçonnerie de la région de Martigny, cherche</p> <p>contremaître ou chef de chantier en bâtiment</p> <p>Ecrire sous chiffre, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à P 36-27965, à Publicitas, 1951 Sion</p>
<p>« Amical Club »</p> <p>Solitaires 2^e âge (hommes et femmes 28 à 55 ans)</p> <p>Participez à la joie de vivre et rejoignez-nous au Club. Rencontre un soir par semaine à Sion et Lausanne</p> <p>Demandez la formule d'inscription « Amical Club » Case 3016 1951 Sion</p>	<p>appartement 3 1/2 pièces</p> <p>Libre dès octobre</p> <p>Tél. 026/2 29 01 (heures de bureau) 026/8 12 84</p> <p>36-2805</p>	<p>A vendre</p> <p>Mini Clubman Combi</p> <p>1974, 25 000 km Avec radio. Pneus hiver et chaînes</p> <p>Tél. 027/41 59 57 (heures des repas) 36-27963</p>	<p>A vendre</p> <p>jeep Willys</p> <p>carrossée Agricole ou industrielle</p> <p>Lucien Torrent, Grône Tél. 027/58 11 22</p>	<p>A vendre</p> <p>Renault 16 TS</p> <p>expertisée, voiture très soignée, mod. 72, avec radio et stéréo. A céder pour le compte d'un client au prix exceptionnel de Fr. 6700.-</p> <p>Station Agip 1891 Vionnaz Tél. 025/7 45 16 ou 7 49 16</p> <p>36-425430</p>	<p>Cherche</p> <p>monteur pour ski</p> <p>qualifié dans réparation et vente Parlant français et allemand</p> <p>Ferdi-Sport 3775 Lenk Tél. 030/3 18 42</p>	<p>Boulangerie Polo, av. des Alpes 42, Montreux, cherche</p> <p>gentille jeune fille</p> <p>dans une villa, comme gardienne des enfants et pour aider au ménage</p> <p>Tél. 021/61 37 50</p>	<p>A vendre</p> <p>voiture Mercedes 250 SE, aut. voiture Peugeot 104 1974 voiture Fiat 127 1972 Renault 12 TL 1972 Véhicules vendus expertisés</p> <p>Lucien Torrent, Grône Tél. 027/58 11 22</p>
<p>MANPOWER</p> <p>Secrétaires médicales</p> <p>... votre expérience et vos qualifications sont plus demandées que jamais. Nous avons des missions à vous confier. Il est temps de nous appeler.</p> <p>Avenue de la Gare 24 Monthey Tél. 025/4 22 12</p>	<p>A vendre</p> <p>meublier complet</p> <p>comprenant :</p> <p>chambre à coucher garniture de salon salle à manger table et chaises de cuisine</p> <p>Prix très intéressants</p> <p>Tél. 027/22 54 25 36-4424</p>	<p>A vendre</p> <p>Honda 125 Trial</p> <p>mod. 75, 4000 km Fr. 1600.- Impôts et assurances 1976 payés</p> <p>Tél. 026/8 83 50 - 025/4 47 70 (le soir)</p> <p>36-27855</p>	<p>Bon café à Monthey engage</p> <p>une sommelière</p> <p>Travail en équipe Bons gains</p> <p>Tél. 025/4 18 69 36-100508</p>	<p>Publicitas 21 21 11</p>	<p>Trisconi Meubles Monthey</p> <p>Fermé jusqu'au 23 août</p> <p>36-6813</p>		

Nouveaux costumes pour L'Union instrumentale de Liddes



LIDDES. - La cité des Peca-Faves aura vécu un grand week-end musical et ceci grâce à l'Union instrumentale qui avait judicieusement choisi ce 15 août pour inaugurer ses nouveaux costumes. Si le soleil ne fut malheureusement pas omniprésent la verve des sept fanfares invitées et l'excellente organisation de la fête qui se déroulait depuis vendredi soir déjà enleva tous les nuages. C'est ainsi que les nombreux spectateurs purent entendre, et apprécier, tour à tour, la Lyre de Saillon, L'Edelweiss d'Orsières, La Stéphanie de Sembrancher, L'Echo du Catogne de Bovernier, L'Espérance de Charrat et L'Amitié des Monts-de-Corsier.

Lors de la partie officielle il appartenait tout d'abord au président René Marquis de saluer les nombreux invités et de leur souhaiter la bienvenue. M. Marquis ne manqua pas de souligner que cette fête musicale était due à l'effort de tout un village, de toute une communauté, et il félicita la fanfare pour le gros effort consenti aussi bien pour la tradition, avec des costumes nouveaux, que pour la continuité musicale. Ce fut ensuite au préfet Albert Monnet de s'adresser aux participants, après avoir transmis les amitiés et les félicitations du canton, le préfet devait notamment déclarer: « Bravo l'Union instrumentale de Liddes. L'inauguration des

nouveaux costumes matérialise la vie déjà longue de la société et matérialise également votre vigueur à faire face aux difficultés auxquelles toutes les sociétés sont confrontées. »

Joignons nos félicitations à celles des autorités tout en reconnaissant avec plaisir que le nouvel uniforme des musiciens de l'Union instrumentale a su allier la tradition - plus particulièrement avec l'excellent choix de la casquette style « Vieux Suisse » et un certain modernisme de bon aloi dans la découpe bleu sombre de l'uniforme. Une fanfare que l'on retrouvera avec plaisir dans la plupart des grandes fêtes régionales.

Sion, Hérens, Conthey

SESSION PÉDAGOGIQUE DU VALAIS ROMAND

M. Antoine Zufferey :

« Un temps pour approfondir et consolider »

SION. - La session pédagogique d'été du personnel enseignant du Valais romand s'est ouverte hier à Sion par une messe et une homélie à Saint-Guérin, puis à La Matze par une cérémonie inaugurale présidée par M. Anselme Pannatier, chef de l'enseignement primaire. Ce même jour, à Brigue, M. Steiner représentait le Conseil d'Etat à une cérémonie identique pour les enseignants de langue allemande.

Ce qui a permis au Département de l'instruction publique de faire passer dans les faits son effort en faveur de l'étude des deux langues dans tout le canton: à Brigue, c'est le cœur romand d'Aminona qui agrémentait l'ouverture officielle de la session pédagogique tandis qu'à Sion, l'Oberwalliser Volkslieder Chor présidé par Mme Martha Schmidt, d'Ermen et dirigé par M. Félix Schmidt, instituteur à Viège, disait bonjour en chansons aux centaines d'enseignants et d'enseignantes, de directeurs d'écoles et de chefs de cours qui se sont mis au travail dès 10 heures hier dans les divers établissements scolaires de la capitale. Mgr. Henri Bérard, vicaire épiscopal, assistait à la cérémonie.

Un exemple de formation continue depuis plus de 30 ans ! On en est à la 33^e session pédagogique d'été. Dans son allocution, M. Antoine

Zufferey, président du Conseil d'Etat, chef du département, a relevé l'exemple de formation continue que constituent depuis plus de 30 ans déjà ces sessions et ces cours de perfectionnement, au moment où certains la découvrent seulement et en parlent comme d'une nouveauté.

« L'école valaisanne vit, sans rupture avec le passé, des années de mutation » a enchaîné M. Zufferey, en situant la position d'avant-garde du Valais dans l'enseignement des deux langues, l'introduction du cycle d'orientation qui constitue un tronc commun, certes, mais surtout « une amélioration du sort réservé auparavant aux élèves des 7^e primaires et des écoles

ménagères » La formation professionnelle est aussi en pleine mutation: « Elle débordait de programmes nouveaux présentés par l'OFIAMT ». A l'école du 2^e degré, on assiste également à un effort général d'études et de refonte des programmes.

Dans cette remise en question qu'imposent les méthodes pédagogiques nouvelles - a conclu M. Zufferey - l'école du Valais romand doit s'accorder un temps pour approfondir et consolider. C'est l'un des buts de la session pédagogique. Celle de cet été reste cependant fidèle en tous points au principe essentiel de l'enseignement qui est de donner plutôt que de recevoir, d'enseigner, mais aussi d'éduquer afin que chaque élève puisse exprimer pleinement son état d'homme et de chrétien.

Le départ de M. Mudry

A l'occasion de cette cérémonie d'ouverture, M. Zufferey a tenu à rendre hommage à M. Paul Mudry, directeur des écoles de Sion, qui a quitté officiellement hier ses fonctions, et à exprimer ses vœux et compliments à son successeur M. Bernard Amherdt.

g.r.

Dans quelques jours, le Martigny-Châtelard aura 70 ans

MARTIGNY. - C'est le 20 août 1906 que la ligne du chemin de fer Martigny-Châtelard fut mise en exploitation. Soit 3 ans, 8 mois et 28 jours après le premier coup de pioche.

Un fait surprendra bien des lecteurs: la ligne au départ de la gare CFF à Martigny, ne longeait pas les voies normales comme c'est le cas aujourd'hui mais empruntait, sur 524 mètres, le tracé de la ligne de tram conduisant au Bourg. Avant d'arriver sur la place Centrale, elle décrivait une courbe de 90 degrés avec un rayon de 25 mètres en direction du pont couvert situé au

d'hui rue Marc-Morand). Après la courbe, se trouvait la halte de Martigny-Ville. La ligne franchissait la Dranse sur un viaduc à tablier en aval du pont que nous citons plus haut, longeait le village de La Bâtiaz, descendait jusqu'à la route pour la suivre en accotement jusqu'à Vernayaz.

Septante ans d'existence pour notre fameuse ligne de montagne reliant le réseau, au début du PLM, aujourd'hui de la SNCF.

Nous reviendrons très prochainement sur cet anniversaire et nous croyons savoir que la compagnie va réserver une sympathique surprise aux usagers.

CERM : c'est parti !



MARTIGNY. - Depuis hier matin à la première heure, les travaux de l'étape initiale pour la construction du complexe devant abriter notamment le Comptoir de Martigny « en dur » ont débuté.

L'architecte Jacob Kunz était sur place, donnant des directives au conducteur de trax. Un a un les arbres du grand verger qu'on a dû sacrifier sont tombés.

Notre photo montre de façon très nette que cet emplacement n'est pas éloigné du centre de la ville. A l'arrière-plan, le clocher de l'église et la tour de La Bâtiaz.

Vivre, c'est respirer

L'arbre stylisé, sigle de l'aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires, rappelle que la vie est impossible sans la respiration. Le bien-pensant oublie cette vérité élémentaire. Mais il existe en Suisse des milliers de personnes qui sont atteintes d'une maladie pulmonaire, d'une insuffisance respiratoire et sont ainsi limitées dans leur activité.

L'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires les aide dans tous les domaines: elle favorise la recherche, organise le dépistage précoce, donne son appui aux mesures thérapeutiques, assiste les malades, atténue les conséquences sociales de la maladie. Mais elle ne peut le faire que si elle en a les moyens, grâce à la vente de cartes. Vivre, c'est respirer, ccp 10-12739 Lausanne.

GASTRONOMIE

HOTEL-RESTAURANT
CHANNA
 Furkastrasse 5 **BRIGUE**
 chaque soir 19-23 h.
 (sauf lundi)
 ainsi que chaque vendredi, samedi et dimanche
 de 16 h. à 18 h.
 de 20 h. à 23 h.
 Se recommande: Distraction avec
 Famille P. Walch-Ricci le DUO TZIGANE
 Tél. 028/3 65 56

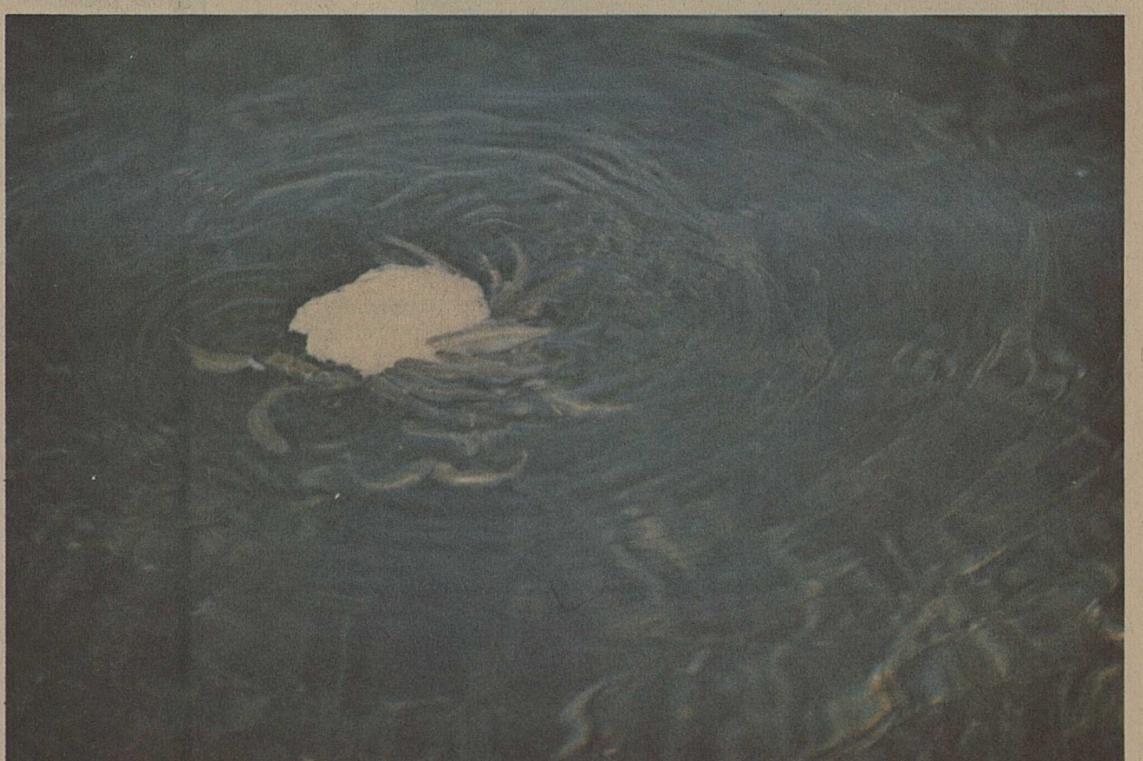
NF NF NF NF NF
VOTRE JOURNAL

FESTIVAL Tibor Varga
 SION VALAIS
 Mercredi 18 août, 20 h. 30
 Brigue - Château Stockalper
Concert symphonique
 Orchestre de chambre, Detmold
 Direction: Tibor Varga
 Solistes: Tibor Varga, violon, Branimir Slokar, trombone
 HAENDEL - SCHUBERT - LARK-ERIK LARSON - ROSSINI - MOZART
 Réservation: Papeterie Lorétan-Bürcher

DANCING La Matze
 SION

Pour permettre à notre aimable clientèle de prendre ses vacances, notre établissement est
fermé
 jusqu'au 31 août

FARANDOLE EN MIE...



Un groupe de poissons, petites torpilles d'argent, a trouvé une grosse boule de mie de pain, peut-être lancée dans l'eau bleutée par un pêcheur, comme appât. Et la boule tourne, c'est son métier, sous les coups des petites gueules voraces. Le mystérieux télégraphe de la mer va alerter d'autres poissons, plus gros. Mais pour le moment, ceux qui ont fait cette trouvaille somptueuse n'en ont cure. Ils font ripaille, et c'est bien leur droit. Photo NF

Affaires immobilières

A louer
Rue de Lausanne à Sion

appartement 2 pièces

4^e étage, sud, loyer tout compris
Fr. 305.-

appartement 3 1/2 pièces

1^{er} étage, sud, loyer tout compris
Fr. 430.-

Pour visiter s'adresser au :
tél. 027/22 60 82

Pour louer tél. 022/34 18 34

A vendre à Saxon

propriété arborisée de 8000 m2

pommiers et poiriers
Avec arrosage

Tél. 026/6 25 04 36-27981

A louer à Sion, av. Tourbillon

appartement 3 1/2 pièces

Loyer Fr. 400.- charges comprises. Date d'entrée à convenir

Agence Imm. Armand Favre, Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion, rue Saint-Guérin 10

appartement 3 1/2 pièces

Loyer intéressant. Date d'entrée à convenir

Agence Imm. Armand Favre, Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A vendre à Monthey, jolie

villa 5 1/2 pièces

Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain. Situation centrale près du centre commercial La Placette. Conditions intéressantes. S'adresser au 021/36 10 61 (B. Gugler)

Bungalows pour vacances au Tessin

Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. Dès Fr. 9.- par personne. Libre depuis le 21 août. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. Tél. 091/2 01 80 ou 71 41 77

Monthey

A vendre directement du propriétaire dans quartier tranquille et de verdure, petit immeuble de 8 appartements de 3 pièces + cuisine, bains, cave et balcon, + 4 garages. Construction récente. Tout loué. Prix Fr. 605 000.- moins hypothèques. Ecrire sous chiffre 166 636 à Publicitas, 1800 Vevey

Nous vendons à Grimsuat (5 km de Sion)

splendide villa neuve

salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains-douche, 2 garages. 1000 m2 de terrain aménagé. Fr. 500 000.- Faire offres écrites sous chiffre P 36-901240 à Publicitas, Sion

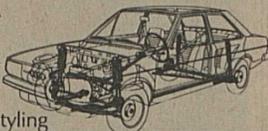


Bienvenue à la Première suisse de

la nouvelle Audi 80

Dans une nouvelle robe au styling moderne. Avec un nouvel équipement de luxe.

La nouvelle génération Audi 80 est empreinte de dynamisme. Le styling éprouvé en soufflerie est un chef-d'œuvre à l'actif des designers: forme allongée, avec avant bien profilé, ligne de ceinture basse et arrière expressif. Un pourtour de carrosserie élégant entoure un vaste espace intérieur de grand confort. La nouvelle Audi 80 prendra place très haut dans la catégorie moyenne supérieure. Et cette voiture prouve que la technique moderne, l'économie supérieure, et le confort d'équipement et de route n'excluent pas une belle esthétique.



et constitue un modèle de clarté convaincant. Avec des moteurs puissants de 60 à 110 CV qui transmettent beaucoup de puissance à tous les régimes, tout en restant très sobres (8,3l de normale à 8,6l de super, suivant le modèle) et qui travaillent en silence et sans vibrations. Même en ville, une double commande du choke automatique permet de consommer très peu. La suspension garantit un confort optimum et une grande sécurité. Avec des jambes de poussée avant et arrière. Avec une traction avant pour une

grande fidélité de trajectoire et un système de freinage antidérapage. L'habitacle de sécurité est protégé par des zones d'absorption de choc calculées électroniquement. Mais la nouvelle Audi 80 offre plus qu'une belle esthétique et que la sécurité dans le trafic. Elle est aussi équipée d'un confort luxueux:

- rétroviseur extérieur orientable de l'intérieur, lave-essuie-glace automatique, console côté conducteur, rétroviseur intérieur jour et nuit, accoudoirs moulés, volant capitonné, etc., tous équipements de série,

tout comme les ceintures automatiques et les appuis-tête. Chaque détail étudié avec un soin tout particulier.

Vous devriez essayer la nouvelle Audi 80, car il est difficile de décrire une telle technique et un tel confort. Votre agent Audi attend votre appel.



Bon de documentation pour «La nouvelle Audi 80»

Veillez m'envoyer, sans engagement de ma part, la documentation en couleurs de la nouvelle Audi 80.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité/NP: _____
Prière de découper et d'envoyer à: **35**
AMAG, 5116 Schinznach-Bad



Audi 80 «La nouvelle»

Sur demande, avec boîte automatique. Avec 2 ou 4 portes. Moteurs de 60, 75, 85 ou 110 CV. Vitesse de pointe: 182 km/h.
GARANTIE: 1 an sans limite de km - REVISION: 1 fois par an ou tous les 15 000 km - VIDANGE: 2 fois par an ou tous les 7500 km.
INTERTOOURS-WINTERTHUR: Prestation d'assurance pendant 2 ans, incluse dans le prix de la voiture.

FULLY

Dans immeuble commercial et locatif, début construction en septembre, situation de 1^{er} ordre au centre du village,

à vendre

appartements
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces
+ studios

sur rez commercial, il reste à vendre ou à louer environ 200 m2 (éventuellement divisible).

Pour tous renseignements: tél. 026/5 30 46 ou bureau d'architecture **Membrez-Pagliotti**
Tél. 027/23 13 33 - 027/22 29 22 36-27880

A vendre sur la route de Montana
altitude 1000 mètres

villa

construction, situation et parc de 1^{er} ordre

Prix Fr. 500 000.-

Tél. 027/55 34 10 36-302158

Sion, Chan.-Berchtold 22 et passage de la Matza 11-13

chambres indépendantes
dès Fr. 55.- plus charges, disponibles.

Pour visiter : 22 37 19 et 22 90 23
Gérances P. Stoudmann - Sogim SA Lausanne
Tél. 021/20 56 02 140.263.220

A louer à St-Léonard
cause départ

appartement 2 1/2 pièces

Tranquille, ensoleillé Fr. 300.- charges comprises, 1^{er} mois gratuit
Libre tout de suite

Tél. 027/36 11 12 36-27947

A louer à Sion, à la périphérie de la ville dans immeuble neuf

3-3 1/2 pièces
4-4 1/2 pièces

dès Fr. 375.-
Zone de verdure, place de parc, de jeu, TV 6 chaînes

S'adresser à:
Régis Joseph Pellet
20, rue Dent-Blanche
1950 Sion
Tél. 027/22 16 94 36-263

On demande à louer pour le 1^{er} octobre à Sion

appartement 5 pièces

Faire offres sous chiffre P 36-27978 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Martigny
rue des Finettes

appartement 3 1/2 pièces
neuf Fr. 335.- charges comprises

Tél. 027/86 26 38 heures des repas

A louer à Sion

chambre

indépendante, meublée, loyer modéré, place de parc

Tél. 027/22 76 52

Martigny
Dans quartier tranquille
A louer à partir du 1^{er} octobre

appartement de 3 1/2 pièces

Loyer mens. Fr. 277.- charges comprises

Renseignements par le concierge
Tél. 026/2 35 50

peter krüger

Immobilien und Verwaltungen
Zeughausgasse 24, 3011 Bern
Telefon 031-22 86 36

PIÈGES A REBOURS

Desmond BAGLEY
184

Cela n'avait plus grande importance, maintenant. Le travail était fait. Même si Slade et Wheeler avaient réussi à s'en tirer, leur sort était réglé. On me demanderait pourquoi j'avais détruit l'Artina et je dirais la vérité et l'on m'écouterait attentivement. On ne fait pas sauter les yachts de millionnaires sans raison. Me croirait-on, c'était une autre affaire, mais suffisamment de boue aurait été soulevée pour que Wheeler demeure à jamais suspect. Quant à Slade, nous nous étions évadés de prison ensemble et

si j'affirmais qu'il était dans les parages, on le retrouverait en un rien de temps. Malte est une petite île et les étrangers ne peuvent s'y cacher aisément.

En ce qui me concernait personnellement, je ne savais pas ce qui se passerait. Alison pourrait témoigner *in camera*, c'est-à-dire à huis clos, sur mon rôle dans l'affaire, mais si Mackintosh était mort, je ne voyais pas trop quel crédit on lui accorderait. Je passerais peut-être le reste de ma vie en prison. Pour l'instant, cela m'indifférait totalement.

Alison m'aïda à me relever et je titubai comme un matelot ivre, me retenant à son bras d'une main molle. En mettant le pied sur la route, je me trouvai en face d'un homme qui attendait. Il ressemblait étonnamment à ce jeune policier opiniâtre, qui m'avait pris en grippe parce que j'avais volé des diamants et que je n'avais pas voulu dire ce que j'en avais fait.

Je tournai la tête de l'autre côté. Brunskill arrivait, Forbes lui emboitant le pas.

— C'est la fin, dis-je à Alison, et je fis face à Brunskill.

Il me regarda d'un air inexpressif, notant le moindre détail de ma tenue et le pansement de mon

épaule. Puis il lança un coup d'œil à Alison et hochait la tête dans la direction du port où l'Artina finissait de brûler.

— C'est votre œuvre ?

Je secouai la tête.

— Celle du feu d'artifice.

Il eut un sourire sinistre.

— Je dois vous prévenir que tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous. — Il se tourna vers Alison. — Ceci s'applique également à vous.

— Malte n'est pas sous votre juridiction que je sache, dit-elle froidement.

— Ne vous inquiétez pas. Le commissariat est au courant, annonça Brunskill. — Il s'adressa à moi. — Vous allez en bavard, mon vieux. Je crois que, cette fois, il faudra vous construire une prison pour vous tout seul. — Il y eut de l'étonnement dans sa voix.

— Mais qu'est-ce qui vous a pris ?

Je chancelai.

— Je vous le dirai lorsque j'aurai vu un médecin. Il me rattrapa au moment où je tombais.

(A suivre.)

LE COUVENT DE GÉRONDE EN FÊTE

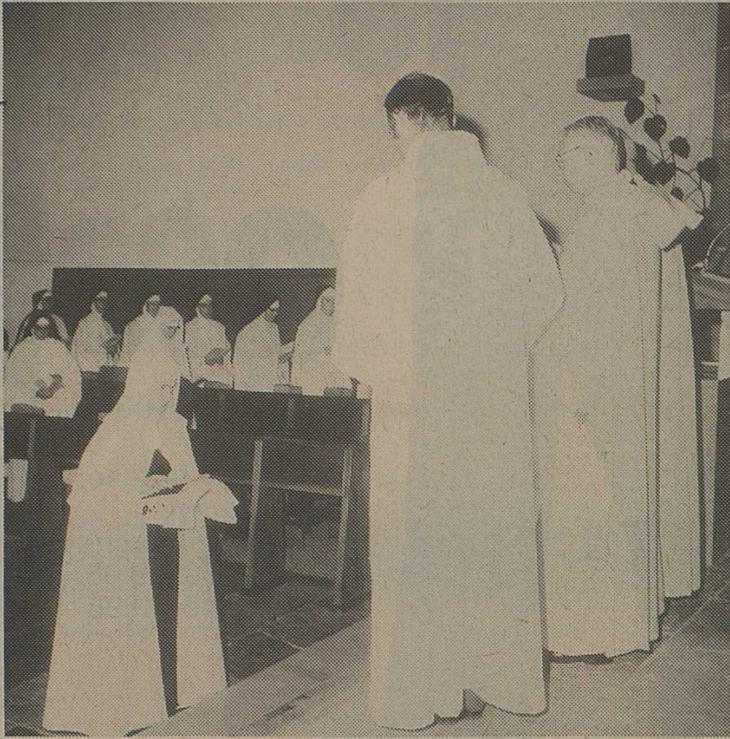
Les vœux de sœur Marie-Lina Seppey

SIERRE. - Samedi après-midi, le monastère des bernardines de Géronde était en fête à l'occasion de la profession monastique de sœur Lina Seppey, d'Héremence. Pour cette journée importante, où la jeune religieuse prononçait les vœux définitifs, une foule d'amis, de parents d'Héremence était présente. Dans l'église, cette cérémonie fut poignante, car tout contribuait à la ferveur et à l'humilité. Mgr Nestor Adam, évêque du diocèse, a présidé à la cérémonie. Dans son sermon, il a mis en exergue la fête de la Sainte Vierge qui coïncidait avec la profession monastique de sœur Marie-Lina Seppey. Une douzaine de prêtres assistaient également à la cérémonie, parmi lesquels le curé Charbonnet, d'Héremence, le doyen Mayor, Mgr Bayard, Mayoraz, provincial de Saint-François de Sales, Mayoraz, curé de Saxon, ainsi que Mgr Kabes, du Caire, prêtre

d'une autre religion qui assistait en observateur.

Une belle famille

Sœur Marie-Lina Seppey est la quatrième d'une famille de 9 enfants. Sœur du président d'Héremence, M. Narcisse Seppey, elle a une sœur qui est également religieuse, sœur Irène Seppey, directrice de l'Ecole valaisanne d'infirmières à Sion, et un frère qui est prêtre, le père Jules Seppey, de Saint-François de Sales, à Fribourg. Cette belle famille dont 3 enfants sont entrés en religion mérite toute notre admiration. Une fête, toute de simplicité, suivit l'émouvante cérémonie. Le monastère de Géronde, que dirige la mère prieure Michelle Lovey, a su garder ce caractère de ferveur et de prière.



M. Augustin Balet, 50 ans de vie religieuse



GRONE. - Quelque 150 personnes, parentes de M. Augustin Balet, frère mariste, se sont retrouvées à Loye à l'occasion des 50 ans de sa vie religieuse. M. Balet quitta son village natal de Grône en 1922, à l'âge de 12 ans, pour faire ses études en Italie, à Bussolino (près de Turin), où il commença sa vie de religieux. Reçu « marianiste » en 1926, il fut désigné pour enseigner aux USA, plus précisément au collège canadien de New York. Il y resta durant 35 années

et vécut les présidences de Hoover à Kennedy. Sa mission d'enseignant le conduisit ensuite à l'université de Foidham où il devint professeur. Dès 1964, il regagna la Suisse, mais avec une citoyenneté américaine. Actuellement, M. Auguste Balet occupe un poste important à Fribourg.

A l'occasion de ce jubilé, M. Balet fut fêté à Loye par sa parenté qui compte au total 180 personnes. Il retrouva ses frères et sœurs ainsi que le rvd curé Beytrison de

Grône, qui célébra une messe.

Nous adressons nos compliments à M. Augustin Balet pour la mission qu'il a entreprise et pour la volonté dont il a fait preuve tout au long de cette vie religieuse.

Les frères et sœurs entourent le jubilaire. De gauche à droite : MM. Camille Balet, Catherine Clerc-Balet, sœur Laurencia, Augustin Balet, Marie Micheloud-Balet et François Balet.

Photo NF

LA SESSION PÉDAGOGIQUE DU HAUT-VALAIS

La preuve de la valeur de notre politique scolaire

BRIGUE. - Comme cela s'est passé à Sion, la session pédagogique, réservée au personnel enseignant de langue allemande, s'est ouverte hier matin à Brigue, en présence de nombreux participants. La halle de gymnastique de l'institut de Sainte-Ursule a été le théâtre de la cérémonie d'ouverture rehaussée par la présence de Mgr Adam, évêque de Sion, ainsi que de MM. Hubert Bumann, président du Grand Conseil, Franz Steiner, conseiller d'Etat, Joseph Guntern, chef du Service cantonal de l'enseignement secondaire, entouré des inspecteurs scolaires Jenelten, Supersaxo et Salzmann, Brunner, représentant de l'Office cantonal pour l'enseignement primaire, Leopold Borter, recteur du collège de Brigue, des rdes sœurs Annuntiana et Magdalena de l'institut Sainte-Ursule, M^{me} Franz Steiner, représentait la commission scolaire de Brigue. L'Echo d'Aminona, de Mollens, sous la direction de M. Denis Mottet, interpréta les meilleurs morceaux de son répertoire pour le grand plaisir de l'assistance.

En apportant ses souhaits de bienvenue, M. Joseph Guntern se plut à manifester sa reconnaissance à l'adresse des personnalités présentes et tout spécialement à Mgr Adam, et à MM. Steiner et Bumann pour le soutien constant apporté à l'épanouissement de l'enseignement. En saluant la présence des chanteurs de Mollens - pendant que le chœur haut-valaisan, lui, se produisait à Sion pour la même circonstance - il souligna la réelle signification de cet échange culturel souhaité par M. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique. Cet échange a d'ailleurs un rapport étroit avec ce que l'autorité entend, au point de vue linguistique notamment, afin d'améliorer contacts et relations entre les deux régions séparées seulement par la Raspille.

En excusant l'absence de M. Antoine Zufferey, occupé à Sion pour la cérémonie parallèle, M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, dit sa joie de remplacer son honorable collègue. Pareil honneur vaut bien la peine d'interrompre ses vacances... M. Steiner se sent d'autant plus à l'aise qu'il avoue avoir toujours eu une admiration particulière pour le personnel enseignant. La présence de 500 participants à la session 1976 - après en avoir dénombré une trentaine lors de la première semaine pédagogique de 1966 - n'est-elle pas une preuve tangible de la valeur de notre politique scolaire ? A l'instar de n'importe quelle profession, l'enseignant n'échappe pas à la règle voulant que celui qui n'avance pas recule. A l'heure de la technique et de la science, cette condition devient de plus en plus déterminante. Ces rencontres ont donc une très haute valeur. En améliorant les contacts entre professionnels de la branche, elles suscitent la réflexion sur la responsabilité de chacun. En matière scolaire, notre canton ne connaît qu'un département : celui de l'éducation. Compte tenu de son importance, face aux problèmes de l'heure, il importe que chacun d'entre nous fasse preuve de

solidarité afin de faciliter son épanouissement.

Dans ce domaine aussi, la perfection n'existe pas. Si certaines réformes scolaires laissent apparaître des lacunes, aux yeux de certains, elles ne tendent pas moins à améliorer notre système pour le grand bien de notre jeunesse. En rompant une lance en faveur de la critique objective, M. Steiner constate que son département se trouve, à peu de chose près, dans les mêmes conditions que celui dont M. Zufferey en a la responsabilité : se manifestant l'un et l'autre par des faits concrets, ils

constituent - en somme - une cible assez facile.

Puis, en relevant que les charges sociales de l'Etat ont également des limites, M. Steiner souhaite à tous beaucoup d'élan, de courage et d'enthousiasme afin de toujours mener à bien la merveilleuse profession qu'est l'enseignement.

Après l'office divin, célébré par Mgr Adam, les participants ont repris le chemin de l'école, dans l'un des 25 cours figurant au programme de cette année.

A notre tour de souhaiter à ces « élèves » particuliers beaucoup de plaisir ainsi qu'un grand succès.

Louis Tissonnier

Sion, Hérens, Conthey

Dixième anniversaire du décès d'Hermann Geiger

Une médaille à son effigie pour la marche commémorative

SION. - Le 26 août 1966, à 17 h. 05, au-dessus de « son » aérodrome de Sion, Hermann Geiger trouvait la mort dans un stupide accident.

Dès 1967, une marche commémorative fut organisée à Sion. Elle est prise en charge actuellement par la Société des sous-officiers de Sion. Celle de cette année - la 10^e - va revêtir un aspect particulier en raison de la date anniversaire. La médaille, en métal massif fortement doré, est frappée à l'effigie du célèbre pionnier de l'aviation en montage. Tous les marcheurs recevront cette médaille mais, pour ceux munis de l'attestation officielle de la participation aux neuf premières marches - leur nombre est de 440 - la médaille portera sur le long ruban coupé en chevrons le chiffre doré « 10 ».

Cette 10^e marche Geiger aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 août. C'est la veuve du pilote des glaciers, M^{me} Hilda

Geiger, qui coupera le ruban du départ, samedi matin à 8 heures.

A ce jour, les inscriptions atteignent déjà le chiffre de 1052 marcheurs. On compte sur une participation dépassant 2 000 personnes. Le record a été battu à la 3^e marche, avec 2906 partants. Le plus âgé des inscrits pour la marche 1976 est M. Félix Mouthon, de Sion, né en 1886, qui a déjà participé à plusieurs marches. A noter aussi que le parcours (départ à la patinoire de Sion) passera sur le monument érigé à l'aérodrome à la mémoire de Geiger.

D'autre part, on nous annonce qu'un film « L'aigle de Sion » consacré à Geiger sera projeté pendant les deux journées de la marche et que plusieurs autres cérémonies - sur lesquelles nous reviendrons - marqueront le 10^e anniversaire de la mort du célèbre pilote des glaciers.

g. r.

Fruits et légumes en Valais en 1975

Le record de 1973 pulvérisé

SION. - C'est depuis l'année 1938 qu'est enregistré officiellement le volume de la récolte du Valais en fruits et légumes. Cette année là, ce total était de 3 293 tonnes. Dix ans plus tard, on avait passé à 26 308 tonnes. La production se stabilisa pendant quelques années pour, en 1958, franchir pour la première fois le cap des 50 000 tonnes. Aujourd'hui - c'est-à-dire en 1975 - c'est la limite des 100 000 tonnes qui est franchie, puisque le total de la production valaisanne en fruits et légumes se monte exactement à 101 210 tonnes. Ce résultat bat nettement le précédent record qui était détenu par l'année 1973 avec 97 772 tonnes.

Comme d'habitude, le rapport annuel de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes - duquel nous avons tiré les chiffres ci-dessus -

passa au crible dans tous les détails les récoltes des diverses sortes produites par le jardin et le verger de notre canton. Pour l'abricot, la récolte a été, en 1975, la plus faible depuis 37 ans. L'évolution des marchés est suivie pas à pas par ce rapport, très complet, qui apporte tous les renseignements que l'on peut souhaiter sur notre production horticole et maraîchère.

Ce rapport est rédigé par l'Office central de l'union, à Sion, et son dynamique directeur, M. Eric Masseirey, possède l'art de résumer en quelques lignes la situation, les perspectives et les lignes de conduite à observer pour que notre production valaisanne se maintienne en bonne place sur les marchés.

g. r.



Sur notre photo, on reconnaît notamment Mgr Nestor Adam et MM. Hubert Bumann, président du Grand Conseil et Franz Steiner, conseiller d'Etat.

Les vaches italiennes allergiques à la TV suisse...

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - D'innombrables citoyens d'Outre-Simplon sont de fidèles téléspectateurs de la TV Suisse italienne. On affirme que son programme, en général, est plus attractif que celui présenté par leur propre télévision. Les émissions tessi-noises leur parviennent par l'intermédiaire de relais installés par des particuliers, spécialistes en la matière. En ce qui concerne Domodossola, qui compte plus de 2000 abonnés à la TV helvétique, leur répétiteur a été édifié sur le toit d'une étable communautaire, sise sur l'alpage Lusentino. Or, depuis plus d'un mois maintenant, ces installations - munies d'un moteur électrogène en raison de l'absence de force énergétique - se trou-

vent hors service. Au grand dam des téléspectateurs évidemment. Le propriétaire du relais, qui est tout à la fois éleveur de bétail, a déclaré à un de nos confrères transalpins avoir été contraint d'interrompre l'exploitation de son relais. Non seulement en raison du danger de la foudre, mais aussi et surtout parce que le bruit causé par le moteur rendait les vaches inquiètes. A tel point que leur production laitière était singulièrement diminuée lorsque la dynamo fonctionnait...

Cet emplacement est idéal pour les retransmissions de la télévision. Alors certains se demandent s'il n'y aurait pas lieu de garder les installations sur place et d'éloigner les vaches....

ALIMENTATION K

Steak de génisse les 100 g **2.80**

Rôti haché 1^{er} choix le kilo **9.—**

Lorso lait écrémé en poudre le paquet de 300 g **2.40**

Fendant L'Or des Galeries la bouteille de 7/10 **4.95**

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

Offres et demandes d'emplois

Atelier d'architecture S.I.A. du Valais central,
cherche comme **collaborateur principal**

- **architecte**
ou
- **architecte-technicien**
ou
- **dessinateur qualifié**

ayant suffisamment de connaissances et d'expérience pour assumer les responsabilités inhérentes à un chef d'atelier.

Faire offre écrite, en y joignant les pièces usuelles, sous chiffre P 36-27982 à Publicitas, 1951 Sion

S&S

Dépôt et représentation de la maison **Sprecher & Schuh S.A., Aarau**

cherche **une facturiste**

à la demi-journée. Si possible connaissant l'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Les personnes intéressées par ce poste sont priées de prendre contact par écrit ou par téléphone.

C. Nichtawitz Rue de la Dixence 57
Tél. (027) 22 16 92 / 22 39 76 36-27983

Nous cherchons pour entrée en septembre ou à une date à convenir

employée de bureau-secrétaire

de langue maternelle allemande.

Préférence sera donnée à une candidate possédant également de bonnes notions de français.

Prière de faire offre, accompagnée du curriculum vitae, à la Direction de l'usine d'aluminium Martigny SA, 1920 Martigny
Tél. 026/2 32 04

36-7213

Nous cherchons

dégustatrices

pour dégustation de Bénédictine et Calvados Boulard. Les intéressées sont priées de s'adresser, par écrit et avec photo à : Distillerie A. Weber, 6422 Steinen/SZ
Tél. 043/41 13 06 - 41 12 95

Pour visiter et conseiller notre clientèle privée nous cherchons encore conseillers(ères) en tant que

représentants(es)

Travail à plein temps ou accessoirement. Conditions : fixe + frais + assurances perte de salaire + vacances payées ou contrat d'agence exclusivement à la provision.

Se présenter sur rendez-vous. Aucun renseignement détaillé sera donné par téléphone
Oven, av. du Midi 9
1700 Fribourg
Tél. 037/24 06 41

Restaurant du Reposoir à Neuchâtel

cherche

une sommelière

Tél. 038/25 91 98

Magasin d'alimentation cherche pour entrée immédiate ou à convenir

vendeuse à mi-temps

Faire offres : Administration La Source, rue des Vergers 14, Sion
Tél. 027/22 12 54

Commerce de fruits, cherche

chauffeurs

permis camion. Pour la saison des fruits. Entrée immédiate

André Haefliger et Fils, fruits et légumes, Saxon
Tél. 026/6 23 65 36-27883

Nous cherchons, pour entrée immédiate :

ouvrières de dépôt

pour triage et conditionnement des fruits et légumes

homme

pour divers travaux et manutention

S'adresser : **Profuits, Charat**
Tél. 026/5 37 57

36-5226

PRIX INATTENDU

76213



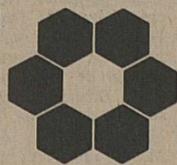
7.95

Pull, acryl, rouge, marine, jaune, blanc.
Gr. 86-116

9.95

Salopette brodée, jersey, acryl, rouge, bleu, brun.
Gr. 80- 92 9.95
98- 116 11.95

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon, dès le 19.8.76 à Fribourg



L'Union centrale des producteurs suisses de lait cherche un

chef de département

au bénéfice d'une formation universitaire ou équivalente

de langue maternelle française, ayant des connaissances de la langue allemande

Secteurs d'activité principaux :

- Relations avec les fédérations laitières de Suisse romande
- Responsabilité générale de l'information pour la Suisse romande
- Responsabilité du secrétariat romand
- Orientation de l'utilisation du lait à long terme sur le plan suisse
- Amélioration des structures au niveau de la mise en valeur du lait sur la base du cadastre laitier

Il s'agit d'un poste intéressant et de confiance.

Prière d'envoyer les offres de service manuscrites (qui seront traitées confidentiellement) à la :

Direction de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, Weststrasse 10, 3000 Berne 6



Madame Julie PETITPIERRE, à Verbier ;
Monsieur Charles PETITPIERRE, à Bâle ;
Monsieur et Madame Georges PETITPIERRE-SCHNEUWLY et leur fils Olivier,
à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre EGGER-PETITPIERRE et leur fille Céline, à
Fribourg ;
ainsi que les familles MURARI, MASSON et MICHAUD, ont le pénible devoir
de faire part du décès de

Monsieur Roger PETITPIERRE

directeur Chrysler-France à Paris

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé
subitement à leur tendre affection le dimanche 15 août 1976, à Genève, dans sa
46^e année.

L'office de sépulture sera célébré en l'église Saint-Pierre à Fribourg, jeudi
19 août 1976, à 14 h. 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Veillée de prière en la chapelle Saint-Joseph (église Saint-Pierre) mercredi
18 août 1976, à 19 h. 45.

Domicile de la famille : Famille Georges Petitpierre, route de Villars 15,
Fribourg.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



*O ma joie quand je suis partie
pour la maison du Seigneur.*
Ps. 121

Dans sa miséricorde, Dieu a rappelé à Lui l'âme de sa fidèle servante

Madame Marie GENOLET

née DAYER
tertiaire

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-
sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, pieusement décédée
à Euseigne, à l'âge de 80 ans.

Font part de leur peine :

Madame et Monsieur Cyrille DAYER-GENOLET et leurs enfants, à Riod ;
Madame et Monsieur Cyrille SIERRO-GENOLET et leurs enfants et petits-
enfants, à Martigny et Euseigne ;
Monsieur et Madame François GENOLET-DAYER et leurs enfants, à Genève
et Hérémece ;
Monsieur Albert GENOLET, à Mâche ;
Madame et Monsieur Emile LOGEAN-GENOLET, leurs enfants et petits-
enfants, à Sion ;
Madame et Monsieur Raoul FAVRE-GENOLET, à Renens ;
Monsieur et Madame Narcisse GENOLET-DAYER et leurs enfants, à Mâche ;
Madame et Monsieur Maurice HERREN-GENOLET et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Michel GENOLET-DAYER et leurs enfants, à Sion ;
Madame et Monsieur André VUISTINER-GENOLET et leurs enfants, à Sierre ;
Monsieur Clément GENOLET et son fils, à Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémece, le 18 août 1976, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes mais pensez à Terre des
hommes.

Le deuil ne sera pas porté.

Domicile mortuaire : Mâche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un car partira d'Euseigne à 9 h. 15, de Mâche à 9 h. 30.



Madame Julianna VARGA-SZOLNOKY ;
Monsieur et Madame Tibor VARGA ;
Gilbert et Susanne VARGA ;
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Ludwig VARGA

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, survenu subitement dans sa
76^e année, le 14 août 1976.

L'ensevelissement a lieu à Grimisuat, aujourd'hui mardi 17 août 1976, à
10 h. 30.



Le conseil, le comité d'organisation et les membres
de l'Association du Festival Tibor Varga

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ludwig VARGA

père de Maître Tibor Varga, fondateur et animateur du festival.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Les familles de feu Alfred RABOUD-GUÉRON ;
les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marie RABOUD

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et marraine, enlevée à
leur affection dans sa 89^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vionnaz le mercredi 18 août 1976, à 16 heures.

Départ du convoi mortuaire : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : home Les Tilleuls à Monthey.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel
de la maison Electro-Industriel S.A., à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre ABBET

père de leurs collaborateurs MM. Bernard et Jean-Pierre Abbet.

L'ensevelissement a lieu ce jour mardi 17 août 1976, à 10 heures, à Martigny-
Ville.



La société L'Avenir de Pont-de-la-Morge et Châteauneuf

a le regret de faire part du décès de son membre actif

Monsieur Clovis NANÇOZ

Les membres sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu le mardi 17 août
1976, à 11 heures, à l'église de Saint-Guérin.



Madame Anny ARNOLD-BIAGGI, à Brigue ;
Monsieur et Madame Walter ARNOLD-SCHMIDT et leurs enfants Beat et
Cornelia, à Adliswil ;
Madame et Monsieur Franco COTICHINI-ARNOLD et leur fils Mario, à
Lucerne ;
Monsieur et Madame Paul ARNOLD-BERGAMIN et leurs enfants Claudio et
Markus, à Brigue ;
Madame et Monsieur Jacky BETRISEY-ARNOLD et leurs enfants Nicole et
Yvan, à Saint-Léonard ;
ainsi que les familles parentes et alliées ARNOLD et BIAGGI, ont la douleur de
faire part du décès de

Monsieur Otto ARNOLD-BIAGGI

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et
parrain, survenu subitement dans sa 73^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu le mercredi 18 août 1976, à 10 heures, à l'église
paroissiale de Brigue.

Domicile mortuaire : Furkastrasse 3, Brigue.

Au lieu de fleurs et couronnes, penser à l'église paroissiale de Brigue.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



EN SOUVENIR DE

Monsieur
Candide LOCHER



18 août 1975 - 18 août 1976

Une année s'est écoulée depuis ton
départ vers l'éternité ; ni le temps ni
l'absence n'effaceront ton doux sou-
venir.

Epoux et papa bien-aimé, du haut du
ciel veille sur nous.

Ton épouse, ton fils
et ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célé-
brée à Basse-Nendaz, le mercredi
18 août 1976, à 19 h. 30.



Profondément touchée par les témoi-
gnages de sympathie et d'affection qui
lui ont été adressés lors de son grand
deuil et dans l'impossibilité de répon-
dre à chacun, la famille de

Monsieur
Cyprien TACCHINI

prie toutes les personnes qui l'ont en-
tourée par leur présence, leurs mes-
sages ou leurs envois de fleurs, de
trouver ici l'expression de sa vive re-
connaissance.

Collonges, août 1976.



Très touchée par les nombreux témoi-
gnages de sympathie reçus lors de son
grand deuil, la famille de

Monsieur
Léon DUBOSSON

vous prie, vous qui l'avez entourée,
par votre présence, vos prières, vos
offrandes de messes, envois de cou-
ronnes, de fleurs et nombreux mes-
sages, de trouver ici l'expression de sa
profonde reconnaissance.

Un merci spécial à la direction, aux
docteurs du Sanatorium valaisan,
Montana, au père aumônier du sana-
torium, à sœur Consolata, sa fidèle in-
firmière, à Sécurité, section de Mon-
they, à la classe 1910, aux pompes
funèbres Antoine Rithner et à tous ses
fidèles amis.

Monthey, août 1976.



Profondément touchée par les témoi-
gnages de sympathie et d'affection
reçus lors de son grand deuil, la fa-
mille de

Madame Henriette
GALLI-GINELLI

vous remercie très sincèrement de la
part que vous avez prise à sa doulou-
reuse épreuve, par votre présence, vo-
tre message ou votre envoi de fleurs.
Elle vous prie de trouver ici l'expres-
sion de sa profonde reconnaissance.

Sion, août 1976.

Remous autour de la STEP de Bex

Des citoyens mécontents lancent une pétition

BEX. - Un comité formé de MM. Ph. Boehler, M. Chevalley, M. Gollut, D. Hubert et Ph. Imhof a reçu hier en fin d'après-midi les représentants de la presse romande pour lui faire part de ses doléances. Comme leur slogan « Oui à la STEP, non à la valse désordonnée des millions » le laisse entendre, il s'agit bien sûr du nouveau règlement sur les égouts et l'épuration des eaux usées, règlement qui, à peine sorti de presse et envoyé aux citoyens, fait l'objet de nombreux commentaires.

Pourtant ce règlement a été adopté par le conseil communal en date du 3 décembre 1975 et ratifié par le Conseil d'Etat vaudois en date du 5 mars 1976. C'est aujourd'hui seulement avec son entrée en vigueur qu'il suscite une réaction certaine parmi la population, d'où la formation d'un comité qui a publié le communiqué suivant :

« Dans sa séance du 3 décembre 1975, le conseil communal a accepté à une large majorité le nouveau règlement sur les égouts et l'épuration des eaux usées qui a été présenté par le président de la commission.

Se basant sur ce nouveau règlement, la commune a envoyé aux intéressés et en pleine période de vacances les bordereaux pour le paiement de la taxe d'épuration.

Pressé par une large partie de la population mécontente, un comité d'action politique et à but constructif s'est constitué pour lancer une pétition communale dont les objectifs sont entre autres les suivants :

- a) faire réétudier le règlement communal de la manière suivante :
 - taxation différenciée pour les industries, agriculteurs, jardiniers, etc. ;
 - étaler plus largement le financement de la STEP car l'on ne finance pas en deux ans et deux mois un ouvrage d'une telle envergure conçu pour être exploité par plusieurs générations ;
 - éviter aux propriétaires ayant construit entre 1960 et 1975 une taxe supplémentaire tout à fait injustifiée de 12 % (article 9 bis du règlement de 1953 ayant un effet cumulatif avec l'article 36 du nouveau règlement) ;
 - supprimer la possibilité d'une hypothèque légale.

b) Nous désirons que la municipalité fournisse un projet de la station d'épuration avec maquette ainsi qu'une large information objective à la population (en évitant une pléthore de bureaux techniques).

c) Obtenir de la municipalité un plan financier précis basé sur le projet précité et non pas sur des estimations datant de 1972 ceci en veillant à utiliser les facilités finan-

cières et techniques mises à disposition par la Confédération.

d) Nous voudrions que la municipalité donne aux propriétaires devant faire un emprunt (pour s'acquitter des taxes d'épuration) la possibilité de formalités simplifiées (cautionnement par la commune, etc.) et à un taux d'intérêt hypothécaire raisonnable.

e) Il serait encore désirable que la municipalité étudie la possibilité technique avec incidence financière d'une station commune avec Massongex ou Monthey (qui projette actuellement l'agrandissement de sa station actuelle).

f) Obtenir la nomination d'une commission de contrôle à laquelle nous désirons collaborer.

La devise de notre mouvement est : « Oui à la STEP, non à la valse désordonnée des millions ».

Cette circulaire est signée par les cinq personnes citées au début.

Des reproches virulents

L'opinion publique de Bex s'est alertée en juillet dernier lorsque plusieurs personnes intéressées reçurent à la fois le nouveau règlement, le bordereau de paiement et une lettre de la municipalité qui fait expressément état du coût de la STEP en déclarant notamment s'être basée sur les estimations faites en 1972.

Les membres du comité ont été virulents à l'adresse de la municipalité, déclarant notamment : « La commune n'a pas su créer un fonds pour la STEP. Aujourd'hui on veut déjà nous faire payer pour une réalisation dont on ne connaît même pas encore l'emplacement et dont les chiffres de coût sont pour le moins approximatifs puisque basé sur des estimations faites en 1972. Cela ne nous paraît pas sérieux et nous avons décidé de lutter, non pas contre l'administration communale, mais bien pour l'intérêt de la communauté. Pourquoi alors « amener » toute la presse ? Afin que l'opinion publique soit largement informée, afin surtout que l'on ne nous dise pas : merci bien, on va s'en occuper et corriger quelques petites erreurs ».

Comme on peut le constater à cette réponse donnée par l'un des membres du comité, il ne semble pas que le dialogue soit établi avec l'administration même si M. Plumettaz a été informé, à sa demande d'ailleurs, sur l'activité du comité pour la pétition. Une pétition qui semble par ailleurs rencontrer un certain succès puisque environ 700 à 800 signatures avaient déjà été récoltées dimanche soir ».

L'avis de la municipalité

Nous avons pu joindre dans la soirée le syndic de Bex, M. Plumettaz, qui a bien voulu nous donner son point de vue sur cette pétition. En voici l'essentiel :

« On nous reproche de nous baser sur des chiffres établis en 1972. Il faut bien une fois ou l'autre se baser sur quelque chose. Nous avons d'ailleurs établi un plan complet allant jusqu'en 1982 et ce programme est en possession depuis hier à midi du comité pour la pétition. En ce qui concerne la taxation de 12 % il s'agit visiblement d'une erreur qui sera rectifiée tout prochainement. On nous reproche aussi un manque d'information. Sans vouloir vous faire parler d'un concurrent local, je me dois de préciser que le *Journal de Bex* tient pratiquement un procès-verbal complet des séances du conseil communal. Ce protocole est toujours publié. En ce qui concerne l'emplacement de la STEP, des pourparlers sont en cours depuis longtemps déjà pour l'achat de terrains mais voyez-vous, je suis aujourd'hui dans l'obligation de le dire, le plus grand mal de la commune de Bex c'est de ne pas avoir une autorité communale qui dure. Par exemple, en 1962 l'effectif complet du conseil a été changé. Une telle attitude ne facilite naturellement pas la continuité dans l'action. Il faut encore relever que, parmi les signatures du comité, figurent deux personnes qui se sont complètement désintéressées de la cause publique et ont démissionné du

conseil en déclarant ne plus y avoir d'intérêt. Il s'agit de MM. Gollut et Chevalley. Ce qui me permet aujourd'hui de dire que d'une part on se désintéresse de la communauté et d'autre part, lorsque surgit un gros problème financier, « on veut voler au secours de cette même communauté ». J'aurais compris, en son temps, une opposition par la voie normale d'un référendum. La voie ouverte par cette pétition me surprend car finalement on a tout d'abord nommé une commission municipale qui s'est réunie plus d'une vingtaine de fois. Le conseil communal a pris acte des travaux de cette commission et en a de suite nommé une autre au sein du conseil pour examiner le règlement prévu. Suite à cela, la grande majorité du conseil communal a accepté le nouveau règlement, ce qui a d'ailleurs été ratifié par le Conseil d'Etat.

Malgré la surprise que nous cause cette pétition, ses auteurs peuvent être assurés d'une chose : elle sera traitée par le conseil communal qui l'examinera avec le plus grand soin et nommera très certainement à cet effet une nouvelle commission d'examen ».

Ainsi donc, de part et d'autre, les positions sont clairement définies mais il semble bien, à notre avis, qu'un dialogue aurait pu s'établir, disons-le sans ambages, de manière plus courtoise avec l'autorité en place.

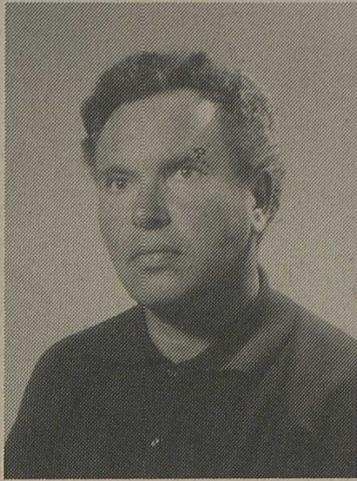
Set

†
EN SOUVENIR DE

Raphaël
ZUFFEREY

et de

Cécile
ZUFFEREY



1973 - septembre - 1976

1975 - août - 1976

Vos enfants.

†

Très touchée des nombreuses marques de sympathie que vous lui avez témoignées dans sa douloureuse épreuve et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur
Robert PELLOUCHOUD

vous prie de croire à l'expression de ses sentiments de profonde reconnaissance.

Un merci particulier à la direction et au personnel de la maison Orsat, à la municipalité et au corps des sapeurs-pompiers de Martigny, aux instructeurs du Bas-Valais, aux amis de la cagnotte du Parking, aux classes 1921 et 1924, aux propriétaires et locataires des bâtiments Rive-Reine A et B, à la maison Zwahlen et Mayr S.A. à Aigle.

Martigny, août 1976.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame
Pauline AYMON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons de messes.

Un merci spécial au personnel du foyer Pierre-Olivier, à Chamason.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Ayent, août 1976.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui l'ont réconfortée lors du deuil qui vient de la frapper, la famille

Monsieur
Antoine PASQUINOLI

remercie tous ceux qui ont écrit, qui ont assisté aux obsèques, ont envoyé des dons ou des fleurs, et l'ont entourée de leur amitié. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci spécial aux révérendes sœurs, aux médecins, au personnel de l'hôpital de Monthey, au clergé, au chœur mixte, au commandant et aux membres de la police cantonale et des polices municipales, de la douane ainsi qu'au Kiwanis Club.

Collombey, août 1976.

†

La classe 1951 de Martigny-Bourg

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Pierre ABBET

père de son contemporain et ami Lucien.

Les obsèques ont lieu ce jour, mardi 17 août 1976, à 10 heures, à Martigny-Ville.

†

Le chœur mixte La Mauritia de Salvan

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Pierre ABBET

papa du chanoine André Abbet, vicaire de la paroisse et membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE
Joséphine BUCHARD

19 août 1975 - 19 août 1976

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée et une prière pour elle en ce jour.

Sa famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Leytron, le 19 août 1976, à 19 h. 15.

†

Emue par les innombrables témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié reçus lors du décès de

Monsieur
Jean STRAGIOTTI

sa famille remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin par leur dévouement, leur présence, leurs dons, leurs messages et leurs envois de fleurs.

Martigny, août 1976.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Paul CONTAT

la famille remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages, ainsi que leurs dons de messes et les prie de trouver ici l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Elle remercie spécialement les révérendes sœurs, l'aumônier et le personnel du home Les Tilleuls, le D^r Galletti et toutes les personnes qui ont entouré avec un grand dévouement leur cher père.

Monthey, août 1976.

Zurich: une femme âgée violée et assassinée

WETZIKON. - Hier matin, à 3 heures, le cadavre d'une femme de 79 ans, M^{me} Ottilie Koster, a été retrouvé dans un quartier retiré de la commune de Wetzikon-Kempten (ZH). La victime, à demi dévêtue, reposait dans un champ. Elle avait les poignets liés. On pense qu'elle a été étranglée ou étouffée par son sang.

M^{me} Koster était en visite chez son beau-fils. Elle devait se rendre à l'église dans la soirée de dimanche. Ne la voyant pas revenir, ses proches se sont mis à sa recherche. Ils ont retrouvé des effets de la victime et ont prévenu la police. A l'aide d'un chien, cette dernière a réussi à localiser le cadavre. Un crime sexuel, accompagné éventuellement d'un brigandage n'est pas exclu. L'assassin doit porter des traces de griffures.

Des indices

Dimanche, deux prisonniers se sont échappés de la communauté de travail pénitentiaire de Ringwil, dans l'Oberland zurichois. La police cantonale zurichoise est à la recherche de ces deux

hommes, dont l'un purgeait une peine pour attentat à la pudeur des enfants. Certains indices permettent d'envisager que l'un des fugitifs pourrait être l'auteur du crime.

Piéton tué

WINTERTHOUR. - Un piéton de 81 ans, M^{me} Elisabeth Reindl, domiciliée à Winterthour, a été happé par une voiture et mortellement blessé dimanche soir à Winterthour. La malheureuse a succombé peu après son admission à l'hôpital cantonal.

MORT DE L'ANCIEN CHAUFFEUR DU GÉNÉRAL GUISAN

MORGES. - M. Eugène Burnens, qui fut le seul chauffeur personnel du général Guisan durant toute la mobilisation de 1939-1945, est mort à 77 ans à Chigny, au-dessus de Morges. Disposant de deux automobiles, il avait transporté le commandant en chef de l'armée suisse sur près de 400 000 kilomètres. Son premier déplacement fut le 30 août 1939, quand il conduisit Henri Guisan de Lausanne à Berne, à l'aller comme commandant de corps et au retour comme général.

Soupçonné d'espionnage en faveur de l'URSS, un ancien officier instructeur arrêté

DES DIPLOMATES SOVIÉTIQUES ONT-ILS QUITTÉ LA SUISSE ?

Suite de la première page

BERNE. - Lundi matin, le Département fédéral de justice et police a annoncé l'arrestation, pour espionnage au profit de l'Union soviétique, de l'ancien chef des troupes de protection aérienne, le brigadier Jean-Louis Jeanmaire. Aucune expulsion de diplomates soviétiques par les autorités suisses n'avait cependant été annoncée dans la soirée, mais on ne démentait pas, dans les milieux officiels, que certains diplomates aient pu quitter la Suisse sur leur propre initiative ou sur celle de leur gouvernement pour « aller dans un autre pays ».

La lecture des listes des membres du corps diplomatique, publiées tous les six mois (qui ne comprennent pas le personnel subalterne) donne d'autant moins d'indications que l'on ne sait pas quand le brigadier Jeanmaire « aurait livré des informations et documents militaires à des membres de l'ambassade d'URSS à Berne ».

Cependant, les changements de diplomates soviétiques enregistrés dans les listes

semestrielles ne sont pas des plus importants. Des 22 collaborateurs de l'ambassade de l'Union soviétique à Berne inscrits sur la liste publiée au début juillet 1976, cinq sont arrivés en Suisse dans la première partie de l'année 1975 et trois à la fin de l'année. Sans que l'on puisse en tirer de conclusion hâtive, la comparaison de la liste publiée en janvier 1976 et celle publiée en juillet 1976 permet de constater le départ de deux collaborateurs, un conseiller et un troisième secrétaire, en Suisse respectivement depuis 1972 et en 1973. Ces deux diplomates n'ont pas été remplacés.

LES DIPLOMATES EXPULSÉS DE SUISSE DEPUIS LA DERNIÈRE GUERRE

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la Suisse a expulsé 30 diplomates impliqués dans plus de 100 affaires d'espionnage. Les derniers diplomates à avoir été expulsés par les autorités de notre pays sont deux Polonais. Ils ont quitté la Suisse en automne de l'année dernière et avaient tenté de s'approprier une partie du mécanisme de la tête d'un obus de M 109 (obu-

sier). Leurs efforts étaient restés vains. Outre ces deux diplomates polonais, six autres diplomates ont été expulsés de Suisse depuis 1970, trois Tchèques en 1973 et trois Soviétiques en 1970.

MUTISME A L'AMBASSADE D'U.R.S.S.

Observant le mutisme le plus complet, l'ambassade d'Union soviétique à Berne a refusé hier de répondre aux questions de l'ATS.

« Nous ne savons rien de cette affaire », s'est contenté de remarquer un porte-parole de l'ambassade d'URSS.

Neuchâtel

Nouvelle diminution du nombre des chômeurs

NEUCHÂTEL. - La baisse du nombre des chômeurs enregistrée depuis le mois de février dernier dans le canton de Neuchâtel s'est confirmée au cours du mois de juillet. A la fin du mois dernier, l'Office cantonal du travail, a en effet recensé 755 chômeurs complets contre 1133 en juin et 1280 en mai.

Quant au nombre des chômeurs partiels, il a également diminué. Il a passé de 5035 en juin à 3484 en juillet.

Valais dernières

Mutation à la tête du corps médical de l'hôpital de Sierre

Après 30 années d'activité hautement appréciée, le D^r Jules Burgener, chirurgien-chef de l'hôpital, atteint par la limite d'âge, abandonnera ses fonctions le 31 décembre 1976.

Dans le cadre du règlement médical en vigueur et vu la progression enregistrée dans la fréquentation des différents services, la division de chirurgie comprendra, dès le 1^{er} janvier 1977, deux services paral-

lèles, dirigés par deux chirurgiens aux attributions identiques.

Le titulaire de l'un d'eux est le D^r Fernand Bagnoud, chirurgien en notre ville, lequel pratique déjà sa spécialité avec succès dans notre établissement depuis le 1^{er} octobre 1973. L'autre titulaire, après mise du poste au concours, sera le D^r Drodzowski. Cet estimé médecin, chirurgien FMH, détenteur du diplôme fédéral de médecine, chef de clinique, puis

adjoint du D^r Burgener depuis une dizaine d'années, a été choisi par notre conseil d'administration en conformité avec la recommandation de la majorité des membres du corps médical de l'hôpital.

Le conseil d'administration est persuadé que l'équipe chirurgicale de haute valeur dont il s'est assuré le concours sera digne de la réputation conférée à notre établissement par la qualité de médecine pratiquée par le D^r Burgener, dont nous aurons l'occasion, en temps opportun, de retracer la longue et fructueuse carrière.

Le conseil d'administration de l'hôpital de Sierre

M^e TIBOR VARGA DOULOUREUSEMENT FRAPPÉ PAR LE DÉCÈS SUBIT DE SON PÈRE

Samedi 14 août, M. Ludwig Varga, père de M^e Tibor Varga, a assisté à la chapelle du conservatoire au concert des jeunes donné sous la direction de M. Torweihé. Il est ensuite rentré chez lui, rue du Petit-Chasseur à Sion. C'est là, alors qu'il regardait un programme de télévision, qu'il décéda subitement.

La nouvelle de sa mort a affligé tous les élèves et amis qu'il comptait à Sion où, établi depuis une vingtaine d'années, il donnait des cours d'instruments à cordes. Le décès de M. Ludwig Varga a bouleversé dans une égale mesure les nombreux amis et connaissances de son fils Tibor, virtuose du violon, fondateur et animateur du festival portant son nom, que notre association a l'honneur d'organiser chaque été en collaboration avec lui.

Né en Hongrie, âgé de 76 ans, le défunt a consacré sa vie à la musique. Dans son pays natal, il était à la tête d'un atelier de luthier et donnait des cours d'instruments à cordes qui étaient très recherchés. C'est

certainement à son père que M^e Tibor Varga doit, depuis son plus jeune âge, son amour pour la musique et, plus particulièrement, son culte pour le violon dont il est devenu un virtuose de réputation mondiale.

M^e Varga est profondément affecté par le décès subit de son cher papa. Dans ces heures pénibles que lui impose un sort cruel, l'Association du Festival Tibor Varga

tient à lui dire la part qu'elle prend à son deuil. Elle exprime ses sentiments de profonde compassion à M^{me} Juliana Varga-Szolnoky, à M^e Tibor Varga et sa famille, ainsi qu'à tous les proches en peine.

L'ensevelissement a lieu ce matin mardi 17 août, à 10 h. 30, à Grimisuat.

Association du Festival Tibor Varga

Récolte attendue de poires williams 13 millions de kilos

SION. - La récolte des poires williams a commencé. Celle-ci est estimée à près de 13 millions de kilos. La récolte de 1975 avait été de 16,5 millions.

Des dispositions ont été prises pour stocker une partie de cette nouvelle récolte importante dans des entrepôts spéciaux afin d'échelonner l'alimentation du marché frais. On envisage également de fabriquer des concentrés de jus.

Une partie ira également à la distillerie bien que ce genre de débouché devienne problématique.

Le gros de la récolte ira sur le marché à des prix inférieurs à ceux pratiqués l'an passé.

Grave préjudice causé par les stocks interdits

L'office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes communique que les stocks interdits de poires étrangères constitués en fin de première phase causent un préjudice grave. Samedi matin 14 août, les stocks de l'office étaient de 831 000 kilos. Le fonds de compensation de l'office subventionne les ventes à raison de 20 centimes par kilo afin de permettre une vente plus rapide.

Abricots : 8 millions de kilos

La récolte d'abricots suit normalement son cours et l'on s'aperçoit qu'elle dépassera les prévisions d'environ 15 % et qu'elle atteindra 8 millions de kilos environ.

Vente spéciale de tomates

Dès aujourd'hui 17 août et jusqu'au dimanche 22 août, l'Office valaisan pour la vente des fruits et légumes organise une vente spéciale de tomates en faveur du consommateur, afin de réduire ses stocks. Le nouveau prix de vente, au départ du Valais, est de 70 centimes le kilo net, emballage perdu.

Dubied : deuxième semaine de grève

« Les grévistes de Dubied, plus déterminés encore qu'au début, ont entamé leur deuxième semaine de suspension de travail. La quasi-totalité des travailleurs rentrant de vacances se sont joints à leurs collègues, ce qui fait que leur nombre a encore augmenté », indique un communiqué diffusé hier en début de soirée par la FTMH.

« A la fin de la semaine dernière, poursuit le communiqué, les grévistes ainsi que

les travailleurs non grévistes de l'usine de Marin ont proposé qu'il soit prélevé sur le fond de prévoyance en faveur du personnel (qui est indépendant de la caisse de pension) un montant permettant de satisfaire leurs revendications et de leur verser le 13^e salaire, mais avec un plafond de 2000 francs ».

D'autre part, la FTMH a appris que le conseil d'administration de Dubied se réunira aujourd'hui.

Une voiture sur le flanc Le chauffeur a la tête écrasée

COURTEDOUX. - La tête écrasée entre sa voiture et la route, un jeune automobiliste de Courgenay, M. Gérard Varrin, âgé de 26 ans, est décédé hier soir alors que sa voiture venait de se coucher sur le flanc, sur la route Courtedoux - Fahy.

Il était 18 heures environ lorsque, dépassé normalement par un autre véhicule, M. Varrin sembla perdre la maîtrise de sa

voiture qui mordit sur la banquette, zigzagua sur la route avant de se renverser sur le côté. La tête du conducteur dépassant par la vitre ouverte se trouva coincée entre le sol et la carrosserie. Très gravement blessé, M. Varrin devait décéder peu après son admission à l'hôpital de Porrentruy. Sa fiancée qui se trouvait à ses côtés est indemne.

Genève : le chantier du Grand-Casino s'effondre

GENÈVE. - Plus de 1000 m³ de glaise et de terre argileuse se sont brusquement effondrés hier matin au fond du chantier du grand casino sur le quai du Mont-Blanc, à Genève. La masse de terre a cédé sur une quarantaine de mètres d'une des parois surplombant l'énorme trou du chantier. Par chance, il n'y avait pas d'ouvriers à cet endroit et il n'y a pas eu de victimes. Mais les retards seront considérables.

L'effondrement, dû vraisemblablement

aux récentes chutes de pluie, s'est produite alors que l'on allait commencer à bétonner le fond de l'excavation. Une partie des 90 tonnes d'armature métallique devant servir à armer la dalle ont été enterrées.

L'accident s'est produit après que les locataires de l'immeuble voisin eurent constaté ces derniers jours que des lézardes importantes apparaissaient sur les murs et les plafonds à un rythme accéléré.

EXPORTATION DE FOIN ET DE PAILLE La CEE assouplit les mesures

BERNE. - Les effets de la sécheresse ont amené la Commission des communautés européennes (CEE) à prendre les 8 et 29 juillet derniers des ordonnances soumettant à de lourdes taxes l'exportation de certains fourrages, en particulier de foin, et de paille. Par la suite, la division du commerce du DEEP avait chargé la mission suisse auprès des communautés européennes à Bruxelles d'entreprendre des démarches auprès des autorités compétentes des CE. Le 13 août, la commission des CE a décidé d'admettre une exception aux

mesures prises, en ce sens qu'il ne sera pas perçu de taxe à l'exportation de foin expédié avant le 10 juillet 1976 et de paille expédiée avant le 31 juillet 1976.

Seront ainsi exemptés les envois considérables, de paille surtout, qui encombraient depuis quelque temps les passages frontaliers suisses. Les autorités suisses compétentes restent en contact avec la commission CE en vue d'aboutir à des aménagements supplémentaires des taxes à l'exportation.

Trombe d'eau sur Vevey Nombreuses inondations

VEVEY. - Une pluie diluvienne s'est abattue hier entre 13 et 14 heures sur la ville de Vevey, provoquant de nombreuses inondations. Les pompiers sont intervenus une

vingtaine de fois pour combattre les flots au sous-sol des grands magasins Coop-City et dans maintes caves. L'eau s'est accumulée dans plusieurs passages sous-voies du quartier de Bergère, près de Nestlé, et une demi-douzaine d'automobiles à moitié submergées ont dû être abandonnées. Le trafic routier et ferroviaire a été perturbé par les inondations et les coulées de boue.

● PARIS (ATS/Reuter). - Les journalistes de France Soir ont décidé hier soir à l'issue d'une assemblée générale de se mettre en grève immédiatement.

Cette décision a été prise au terme d'une entrevue entre l'Intersyndicale et M. Winkler, nouveau propriétaire du quotidien depuis le mois de juillet et qui est sur le point de conclure avec M. Hersant, propriétaire notamment du Figaro et d'une dizaine de quotidiens régionaux, un accord lui cédant 50 % des actions du journal.

● KINSHASA (ATS/AFP). - Trois militaires et un préfet ont été tués samedi par une mine anti-char tandis qu'un chef de division régional des affaires politiques a été grièvement blessé dans l'explosion, annonce l'Agence de presse zaïroise (AZAP).

Saint-Théodule à l'honneur

Le chanoine Tscherrig a pris l'initiative de faire revivre la fête de saint Théodule. Au nom de la communauté Saint-Théodule, nouvellement érigée pour l'évocation tardive, l'église de Saint-Théodule était remplie hier soir à 18 heures et c'était émouvant de voir des diocésains des deux parties linguistiques entourer Mgr Adam, successeur de saint Théodule. Le chœur de Saint-Théodule a chanté la messe en polyphonie sous la direction de M. Nicolas Lager. Le chanoine Tscherrig a eu l'heu-

reuse idée d'organiser une sorte de porte ouverte à la cathédrale, en expliquant cet édifice et surtout le trésor de la cathédrale qui est connu de très peu de Sédunois. En outre, il a fait venir l'abbé Dubuis, archéologue cantonal, pour montrer le tombeau de saint Théodule dans la crypte de l'église, ainsi que les fouilles.

Les participants remercient vivement le chanoine Tscherrig et espèrent que cette initiative soit déjà devenue une tradition. M. H.

Les dix ans de la confrérie

La confrérie de vigneron-encaveurs du canton du Valais a fêté hier son dixième anniversaire. A 9 heures du matin, les confrères ont participé à l'église de Saint-Théodule à Sion à la messe de son patron, messe agrémentée d'un régal d'orgue.

L'assemblée générale a eu lieu à la salle des chevaliers à la Majorie, la même où s'est constituée la confrérie, il y a dix ans. Comme d'habitude, la confrérie a intronisé de nouveaux membres qui ont prêté le serment solennel devant la statue de saint Théodule sur le « prélet » de la Majorie.

Le contenu du serment est le suivant : « 1. - Nous soutenir mutuellement entre confrères, nous conformer aux statuts et décisions de l'assemblée générale. 2. - Elever nos vins avec amour, tout mettre en œuvre déjà sur les soins et le respect de nos vignes, en vue d'obtenir des vins de grande qualité et ainsi faire honneur à la confrérie en restant parmi les plus dignes ambassadeurs des vins du Valais. 3. - De toujours respecter notre devise « ora et labora ».

Ce serment solennel a été prononcé par les nouveaux confrères devant la statue de saint Théodule et en présence des confrères vigneron, de leurs épouses et de plusieurs invités de marque dont MM. Jean Schwarzenbach, ingénieur agronome, Claude Desbaillet, œnologue à Genève, Bernard Paccolat, ingénieur agronome à Martigny, Etienne Dupasquier et Waldemar Zahner, secrétaire et caissier de l'Association suisse de vigneron-encaveurs.

Cette journée s'est terminée par un repas valaisan dans les « hauts » de Savièse, présidée par M^e Louis Imhof, avocat à Sion.

Dans le courant de la journée, il a été relevé particulièrement l'effort accompli pendant ces deux ans sur le plan de la promotion de la qualité des vins par la création de la vignette Saint-Théodule délivrée par une commission neutre et attribuée à des vins de qualité exceptionnelle, vignette appréciée aujourd'hui sur le plan suisse.

CONVENTION RÉPUBLICAINE DE KANSAS CITY

Ouverture avec une démission

KANSAS CITY (ATS/Reuter). - La convention républicaine s'est ouverte hier à Kansas City sous les accents de chants patriotiques dans une immense arène drapée de rouge, de blanc et de bleu. Ces festivités d'ouverture, tenues en présence de milliers de délégués, ne trahissaient pas l'âpreté du combat qui s'annonçait entre les deux candidats à l'investiture du parti républicain aux prochaines élections présidentielles.

Malgré tous leurs efforts, le président Ford et M. Ronald Reagan n'ont pas encore obtenu les 1130 mandats de délégués nécessaires pour obtenir l'investiture républicaine dès le premier tour du scrutin qui s'ouvrira demain soir.

Le sénateur James Buckley, un conservateur de New York qui avait annoncé qu'il se porterait candidat à l'investiture si aucun des protagonistes ne l'emportait au premier tour, a déclaré qu'il n'était plus candidat. Le combat se retrouve donc réservé au président Ford et à l'ancien gouverneur de la Californie.

En attendant, le camp Reagan, que les sondages placent légèrement derrière le

président, va tout faire pour rendre la tâche difficile à ce dernier en déposant si nécessaire des questions délicates devant le bureau de la convention. M. Reagan pourrait en particulier obtenir que le président Ford fasse connaître, avant l'ouverture du scrutin, le nom de son éventuel colistier vice-présidentiel.

Les deux hommes affichent une grande confiance dans leurs chances de victoire. Les sondages indiquent cependant que chacun d'eux, s'il l'emportait d'ici jeudi, s'inclinerait devant le démocrate Jimmy Carter si les présidentielles étaient tenues maintenant.

Selon un sondage « Harris » publié hier,

M. Carter recueillerait 61 % des suffrages alors que le président Ford n'en recueillerait que 32 %. Un sondage semblable publié en juillet donnait 66 % des voix à M. Carter, contre 27 % au président.

COLISTIERS DE FORD : CONNALY, REGAN ?

Le président Ford a par ailleurs indiqué, dans une interview publiée hier par le *Chicago Tribune*, qu'il considérait toujours M. John Connally comme un colistier possible.

Le choix de cet ancien gouverneur du Texas et ancien secrétaire au Trésor est de nature à plaire à de nombreux conservateurs et à renforcer la position du président Ford dans le Sud.

Mais M. Connally est un démocrate passé dans le camp républicain. Les libéraux craignent en outre que son association avec l'ex-président Nixon ne porte préjudice à la campagne de M. Ford.

Ce dernier s'est d'autre part refusé de dire s'il songeait également à porter son choix sur M. Reagan. Il a néanmoins déclaré que la philosophie politique de M. Reagan « tomberait à l'intérieur de l'éventail que je pourrais prendre en considération ».

Mais l'intéressé a annoncé qu'il ne briguerait nullement la vice-présidence.

Volcan de la Soufrière 50 personnes refusent de partir

POINTE-À-PITRE (ATS/Reuter/AFP). - L'activité du volcan de la Soufrière n'a pas sensiblement augmenté au cours des dernières heures. La gendarmerie a effectué un dernier ratissage dans la zone dangereuse pour tenter de convaincre une cinquantaine d'irréductibles qui ne veulent pas quitter les secteurs les plus exposés. Trente-cinq d'entre eux ont signé une décharge reconnaissant qu'ils avaient été prévenus du danger qui les menace et qu'ils restent « à leurs risques et périls », mais parmi ces personnes figurent des vieillards et quelques retardés mentaux peu conscients de la gravité de la situation.

Un autre problème est apparu : de nombreuses personnes, qui

avaient fui le secteur en toute hâte samedi et dimanche tentent maintenant de forcer les barrages de gendarmerie pour récupérer des objets dans leur maison.

Dans les zones sûres, le nord de la Basse-Terre et sur la Grande-Terre, la vie s'organise cependant pour les 70 000 réfugiés, qui ont été éloignés du volcan. Il manque toutefois des lits et nombre de personnes dorment à même le sol ou sur les plages.

Beaucoup de familles ont été séparées et les appels se multiplient sur les antennes de la Radio gadeloupéenne.

En 1902, l'éruption de la montagne Pelée, à la Martinique, avait causé la mort de 32 000 personnes.

Alignez les leitmotivs !

COLOMBO (ATS/AFP/Reuter). - Ouvert dans la liesse populaire, le 5^e sommet des pays non alignés, auquel prennent part une quarantaine de chefs d'Etats et des représentants de 86 pays, s'est immédiatement attelé à la recherche d'une nouvelle stratégie, aussi bien politique qu'économique, pour mieux défendre les intérêts des deux tiers de l'humanité.

C'est ainsi que le premier ministre du pays hôte, le Sri Lanka, M^{me} Sirivamo Bandaranaike, qui assume également la présidence du mouvement, a demandé la démi-

litarisation de l'océan Indien, suggéré la création d'une banque commerciale du tiers monde, dénoncé la poursuite de l'occupation par Israël des territoires arabes conquis « par l'agression » et condamné les « régimes racistes » d'Afrique australe. Au nom du groupe africain, le président zambien Kenneth Kaunda, a pour sa part estimé insuffisante l'aide accordée par les non-alignés aux mouvements de libération, accusé les puissances industrialisées de « refuser absolument » de créer une atmosphère propice à l'instauration d'un monde plus juste.

IRLANDE : VOITURE PIÉGÉE Deux morts - 17 blessés

BELFAST (AFP/ATS). - Deux personnes ont été tuées hier soir et dix-sept autres blessées par l'explosion d'une voiture piégée à Keady, dans le Sud-Armagh (Sud-Ulster). Deux des blessés seraient dans un état très grave.

Selon les premiers renseignements obtenus, l'automobile avait été laissée

devant l'entrée d'un « pub », le « Step Inn ».

Le Sud-Armagh, fief catholique, est l'un des comtés les plus troublés d'Irlande du Nord, la dernière victime de la violence dans cette région avait été samedi une fillette de 12 ans « probablement » tuée par l'armée britannique au cours d'une fusillade avec un tireur inconnu.

Japon: M. Kakuei Tanaka inculpé

TOKIO (ATS/Reuter). - Le procureur général de Tokio a officiellement inculpé hier M. Kakuei Tanaka, ancien premier ministre japonais.

Deux chefs d'inculpation pèsent sur l'intéressé : acceptation d'un pot-de-vin de 500 millions de yen (4 200 000 francs suisses) de la part de la firme aéronautique américaine « Lockheed » et violation du con-

trôle des changes et de la législation sur les transactions commerciales.

M. Tanaka, qui a été contraint d'abandonner la présidence du conseil il y a un an et demi à la suite d'activités financières douteuses, risque une peine maximum de sept ans et six mois de prison, une amende de 1500 millions de yen (environ 13 millions de francs suisses) et la confiscation

de 500 millions de yen s'il est jugé coupable.

M. Tanaka, qui est âgé de 58 ans, était à la tête du gouvernement, de juillet 1972 à décembre 1974, et c'est durant cette période qu'il aurait accepté les largesses de « Lockheed ».

Avant M. Tanaka, trois anciens dirigeants de la grande firme commerciale « Marubeni », agent de « Lockheed » au Japon, ont également été inculpés de corruption dans cette affaire. Il s'agit de MM. Hiro Hiyama, ancien président, Toshiharu Ohkubo et Hiroshi Itoh, anciens directeurs généraux.

Tous trois avaient démissionné peu après avoir témoigné en février devant une commission parlementaire enquêtant sur le scandale.

Aux Etats-Unis, « Lockheed » a admis cette année avoir versé des millions de dollars à diverses personnalités aussi bien au Japon que dans d'autres pays pour faciliter la vente de ses avions à l'étranger.

Douze Japonais ont déjà été inculpés dans le cadre du scandale et plusieurs autres font l'objet d'une enquête.

Une date a été fixée à ce jour pour un seul procès, celui de M. Yoshio Kodama, une personnalité d'extrême droite, ancien « conseiller secret » de « Lockheed », qui est actuellement hospitalisé à la suite d'une attaque.

Un réservoir au Pays de Galles



La sécheresse de cet été a été telle que, dans plusieurs pays d'Europe, les autorités ont dû prendre de sévères mesures afin d'éviter un désastre total : au sud de Wales, Pays de Galles, les habitants se voient désormais, et jusqu'à nouvel ordre, privés d'eau chaque nuit. Notre photo montre le réservoir de Dolygaer, au sud de Wales.

LIBAN: LA BATAILLE DE LA MONTAGNE

Nouvelle étape de la guerre

NICOSIE (ATS/AFP/Reuter). - « La bataille pour la libération de la montagne a commencé », a annoncé hier matin Radio-Amchit (fidèle au président Soleiman Frangié), captée à Nicosie. La radio a indiqué que « d'importantes concentrations de forces, appuyées par des blindés, ont pris position sur l'ensemble des fronts, où résistent encore quelques poches palestino-progressistes ».

La radio a ajouté que de violents accrochages ont été signalés autour des localités de Baskinta, Aintoura, Mtein, Mrouj et du « Bois de Boulogne », centres de villégiature chrétiens le long de la ligne des crêtes de la montagne « Sannine » (Mont-Liban), où se trouvent les dernières positions palestino-progressistes.

La radio fidèle au président Frangié, rappelle-t-on, avait lancé dimanche après-midi un ultimatum aux forces palestino-progressistes, leur demandant de dégager leurs positions sur les lignes de crête du Mont-Liban « sinon les forces libanaises » (conservateurs chrétiens) se chargeront de le faire ».

Les palestino-progressistes ont, sur leurs arrières, le gros des forces syriennes stationnées dans la plaine de la Bekaa, en contrebas. En face, si l'on en croit Radio-Amchit, les conservateurs chrétiens massent des troupes en vue d'une attaque générale.

Si les objectifs de cette attaque sont atteints, les conservateurs chrétiens auront ainsi le contrôle total des voies d'accès

entre le « pays chrétien » qu'ils viennent de « nettoyer » des dernières enclaves palestiniennes ou musulmanes, et la Syrie, via la Bekaa où leurs forces pourront assurer désormais la protection de Zahlé, chef-lieu de la plaine centrale du Liban, actuellement « protégée » par l'armée syrienne.

COMBATS À BEYROUTH ET DANS LE MTEIN

La « Voix de la Palestine » indique de son côté que « les forces isolationnistes (conservatrices) » ont poursuivi pendant toute la nuit leurs tirs contre les positions palestino-progressistes à Sannine, Aintoura et Mtein, ripostant à ces tirs, les forces palestino-progressistes ont détruit un blindé et une jeep armée d'un canon de 106 mm, précise la radio. Elle fait état en outre de « pertes dans les rangs de l'ennemi », à la suite de bombardements des « concentrations de troupes auxquelles procèdent les isolationnistes » à Boulogne, Baskinta et Mrouje ».

A Beyrouth et dans sa banlieue, les combats se sont poursuivis, pendant la nuit et

dans la matinée d'hier, tout le long de la ligne de démarcation entre les zones est (conservatrice) et ouest (palestino-progressiste) de la capitale, poursuit la « Voix de la Palestine ».

Dans la banlieue sud-est, à Chiah, les forces palestino-progressistes ont détruit un blindé et tué ses occupants, précise la radio.

La « Voix du Liban » fait également état de « violents combats » dans le secteur Chiah-Ain Remmaneh, affirmant que les forces conservatrices ont « repoussé plusieurs tentatives d'infiltration ». Elle signale d'autre part un accrochage aux mitrailleuses lourdes dans la forêt de Monteverde avec des « combattants de Tall el Zaatar » qui s'y étaient cachés après la chute du camp.

Par ailleurs, au cours d'un accrochage dans la banlieue sud de Tripoli, trois combattants « ennemis » ont été tués et un combattant des « forces libanaises » a été blessé, rapporte la « Voix du Liban ».

Italie: un chômeur au Parlement

NAPLES (ATS/AFP). - Mimmo Pinto, 27 ans, premier chômeur de profession en Italie, est devenu député. Principal animateur du mouvement des « chômeurs organisés » à Naples, Pinto, encore incrédule, est entré au Parlement après la démission d'un de ses compagnons de parti « démocrate prolétarienne » du siège de Montecitorio.

« Maintenant, il est casé, mais avant, il me donnait du souci », dit son père dans une interview à La Stampa de Turin.

Mais Pinto n'a pas l'intention d'abandonner son ancien « métier ». Il partagera son temps entre la commission travail et travaux publics de la Chambre et l'organisation des manifestations à Naples.

● KARLSRUHE (ATS/DPA). - Le Ministère public fédéral allemand, à Karlsruhe, a confirmé hier l'arrestation du ressortissant belge Valérien Kuzniak, 32 ans, accusé d'avoir tenté de vendre aux services secrets d'un pays communiste les plans du nouvel avion de combat de l'Otan le « Tornado ».

Séisme aux Philippines Cinq villes touchées

MANILLE (Reuter/ATS). - Cinq villes du sud et du centre des Philippines ont été frappées par un violent tremblement de terre aujourd'hui à 0 h. 17 heure locale (17 h. 13 HEC hier).

L'épicentre du séisme était situé en mer au large de la côte ouest de l'île de Mindanao, à environ 750 kilomètres au sud de Manille, indique l'observatoire géophysique de la capitale philippine.

Selon l'Institut géologique américain de Gold, dans le Colorado, le tremblement de terre a atteint 8,0 sur l'échelle de Richter. On ne dispose encore d'aucune information au sujet des victimes.

ET EN CHINE

Le séisme est intervenu deux heures et quatre minutes après le tremblement de terre qui a secoué le sud-ouest de la Chine, atteignant 6,9 degrés sur l'échelle de Richter, selon le même institut.

Par ironie du sort, le nouveau séisme chinois est survenu un jour seulement après que les autorités aient invité les six millions de Pékinois à rentrer chez eux après des semaines passées dans les rues de Pékin.

Bukowski en danger de mort

BONN (ATS/AFP). - L'écrivain soviétique Vladimir Bukowski, emprisonné pour « critique du régime », serait en danger de mort, selon sa mère. La Télévision ouest-allemande a rendu public hier soir, au cours de l'émission *Report* le texte d'une lettre de M^{me} Bukowski affirmant qu'elle craint pour la vie de son fils.

Dans sa lettre, qui serait parvenue à la télévision par des voies détournées, la mère de l'écrivain rapporte qu'elle a vainement essayé « depuis longtemps » d'obtenir l'autorisation de rendre visite au détenu : « Ils attendent sans doute d'avoir brisé sa résistance, mais cela n'arrivera jamais. En revanche, il pourrait mourir ». Elle ajoute qu'elle n'a reçu aucune lettre de son fils depuis neuf mois.

« Vladimir est complètement isolé, et ils peuvent faire ce qu'ils veulent de lui », est-il encore dit dans la lettre de M^{me} Bukowski. « Ils peuvent l'enchaîner, ils peuvent le battre puisqu'il n'y a pas de témoins ».

La mère du détenu exprime enfin la conviction que ses lettres ne sont sans doute pas remises à son fils.